

Rapport succinct sur l'étude « Vivre ensemble en Suisse 2010-2014 »

Situation et évolution du racisme, de la xénophobie et de l'hostilité à l'égard des musulmans et des juifs



Etude réalisée sur mandat du Service de lutte contre le racisme, décembre 2014

Equipe de projet

Claude Longchamp, politologue,
chargé de cours aux universités de Berne, Zurich et St-Gall

Martina Imfeld, politologue

Stephan Tschöpe, politologue

Meike Müller, sociologue et spécialiste des médias

Philippe Rochat, politologue

Johanna Schwab, secrétariat et administration

Sommaire

1	INTRODUCTION	3
1.1	Mandat et méthodologie de l'étude	3
1.2	Déroulement du projet	5
1.3	Les données et leur analyse	6
2	CONSTATS	9
2.1	Opinions racistes	9
2.2	Opinions antiracistes	13
2.3	Intolérance	15
2.4	Antisémitisme	18
2.5	Hostilité à l'égard des personnes musulmanes	20
2.6	Xénophobie	23
2.7	Capacité d'intermédiation de la Suisse	25
3	SYNTHÈSE	26
3.1	Résumé des constats	26
3.2	Validité des hypothèses de recherche	27
3.3	Thèses	32
3.4	Perspectives	33
4	ANNEXE	35
4.1	Bibliographie	35
4.2	Conclusion quant à la méthode	35
4.3	Equipe gfs.bern	37

1 Introduction

1.1 Mandat et méthodologie de l'étude

La nécessité de recueillir de manière systématique des données relatives à la discrimination raciale et aux opinions racistes (monitorage) correspond à une demande du Conseil fédéral suisse et aux normes internationales en la matière. En 2007, le Conseil fédéral a approuvé un rapport exhaustif comprenant un plan de mesures relatives à la politique de promotion de l'intégration¹. Il a notamment chargé le Service de lutte contre le racisme (SLR) de mettre sur pied un monitoring² qui lui permette de disposer, outre des données existantes, d'informations pertinentes collectées régulièrement sur les opinions de la population, sur les causes de leurs comportements et de leurs jugements et sur l'efficacité des mesures prises.

Le projet « Vivre ensemble en Suisse » a été encadré par l'institut de recherche *gfs.bern* ; il vise à identifier, en termes quantitatifs et du point de vue de leur ancrage structurel, les potentiels critiques, c'est-à-dire les valeurs relatives aux opinions racistes de la population. Il s'agit d'en définir les tendances et, en outre, d'en déterminer les causes.

Les bases de ce système d'information d'un nouveau genre en Suisse ont été élaborées sur mandat du SLR. Fondé sur des travaux antérieurs effectués dans le cadre d'un projet du Fonds national de l'Université de Genève, il a été adapté aux besoins de l'administration fédérale dans le cadre d'une procédure en plusieurs étapes. Il comprenait, pour la phase pilote allant de 2010 à 2014, trois grandes enquêtes représentatives réalisées auprès de Suisses et d'étrangers vivant en Suisse.

Ont été identifiées cinq dimensions principales du phénomène à étudier qui forment les **concepts fondamentaux** de la présente étude :

- racisme
- antiracisme
- hostilité à l'égard des personnes musulmanes³
- hostilité à l'égard des personnes juives, aussi appelée antisémitisme
- xénophobie.

S'y est ajouté, lors de la troisième enquête, un sixième concept fondamental d'intolérance.

Les concepts fondamentaux (de même que les sous-concepts) ne se fondent pas sur des affirmations isolées, mais sur des valeurs d'indice reposant sur plusieurs affirmations. L'indice « racisme de voisinage » repose par exemple sur les quatre questions/affirmations suivantes :

« Pensez un instant à votre vie quotidienne, à l'endroit où vous vivez. Ici aussi, on a affaire à des personnes diverses. Accordez-vous de l'importance à –

- a) la couleur de peau de vos voisins,
- b) la religion de vos voisins,
- c) la nationalité de vos voisins,
- d) la langue parlée par vos voisins ? »

On ne parle d'opinions racistes que lorsque la personne interrogée a répondu oui aux quatre questions. Cette méthode a pour avantage de répertorier des opinions systématiques et consolidées, qui sont moins sujettes aux influences à court terme, de l'actualité notamment, ou à des événements isolés. Selon cette méthode, 13 % des personnes interrogées avaient des opinions racistes (concernant leur voisinage) en 2014.

¹ Office fédéral des migrations (2007). Rapport sur les mesures d'intégration

² Office fédéral des migrations (2007). Annexe au rapport sur les mesures d'intégration

³ Le terme d'hostilité à l'égard des personnes musulmanes est préférable à celui d'islamophobie, car les actions entreprises par les collectivités contre la discrimination à l'encontre des personnes musulmanes se fondent sur la protection des personnes ou des groupes d'individus, et non pas sur la protection d'une religion à proprement parler.

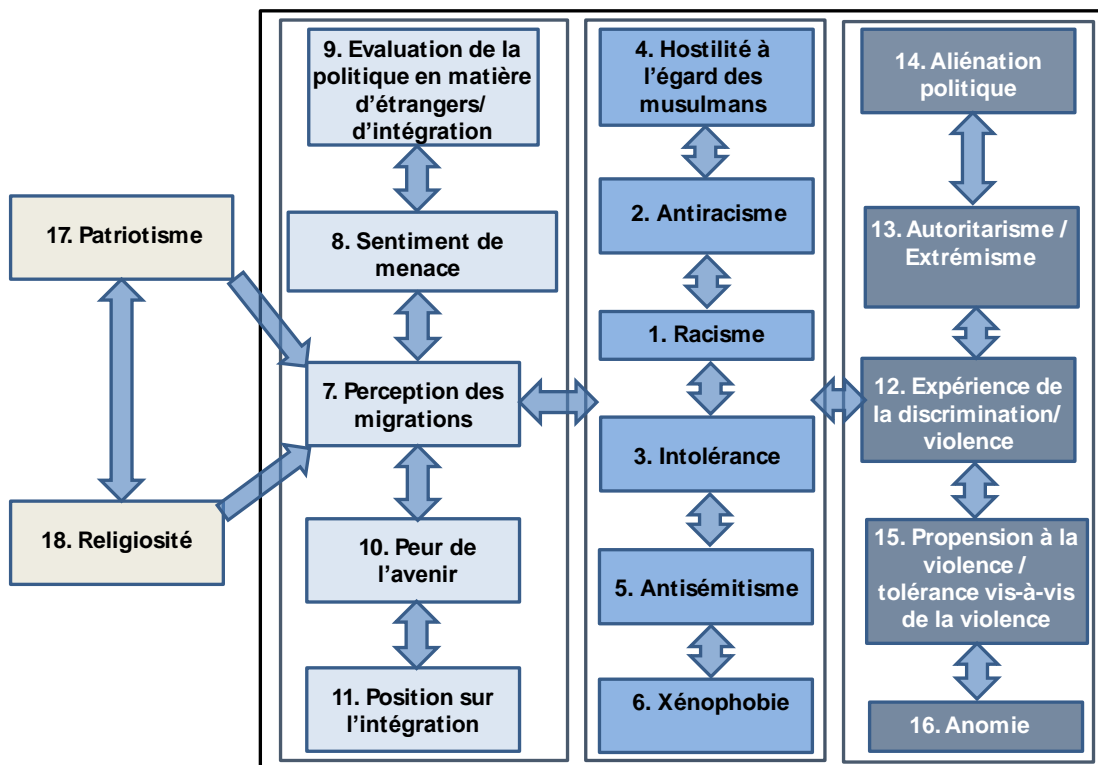
Le concept central est celui du racisme. Par racisme on entend ici la perception dégradante de certains individus en fonction de critères biologiques ou culturels, lesquels sont attribués de manière stéréotypée à des individus ou des groupes d'individus en vue de les mépriser, de les humilier ou de les annihiler.

Les concepts de xénophobie, d'antisémitisme et d'hostilité à l'égard des musulmans sont similaires mais ne se recouvrent pas. S'ils partagent le caractère stéréotypé, ils diffèrent dans leurs manifestations et dans leurs causes. S'agissant de ces dernières, on en distingue grosso modo deux : une historique, qu'on observe typiquement dans l'antisémitisme, et une autre liée aux évolutions actuelles de la Suisse, tant au niveau économique que sociétal, et que l'on suppose à l'origine de la xénophobie et de l'hostilité à l'égard des musulmans. D'une manière générale, la présente étude s'intéresse aux **potentiels critiques**, c'est-à-dire aux opinions racistes, anti-racistes, xénophobes, antisémites, intolérantes et hostiles à l'égard des musulmans.

Les six concepts fondamentaux précités ont été mis en relation avec une série de **concepts explicatifs** possibles. Au nombre de dix, ils sont tirés d'ouvrages de sciences sociales. Nous les avons complétés avec le patriotisme et la religiosité, deux concepts spécifiques qui sont souvent avancés à titre d'explication secondaire pour les opinions racistes. L'illustration 1 propose une vue d'ensemble.

Illustration 1

Rapports théoriques entre les concepts



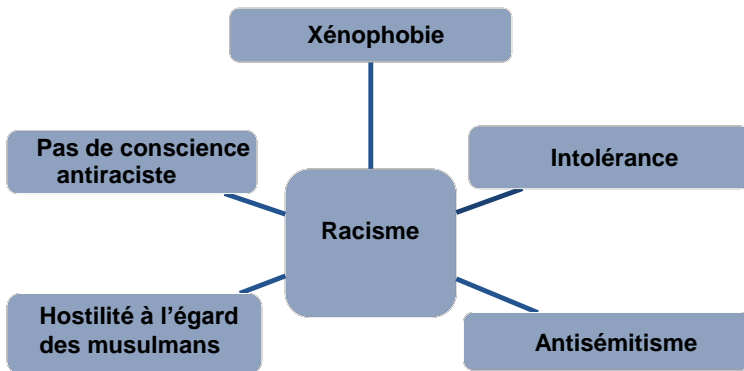
Début 2014, lors d'une conférence d'experts, ces concepts et les résultats du monitoring ont été présentés pour la première fois à un groupe de personnes qui ne participaient pas directement à l'étude. A l'époque, il a été décidé d'ajouter le concept de tolérance/intolérance dans le questionnaire et de l'évaluer aussi comme un concept fondamental.

Les réflexions et questionnements centraux du monitoring peuvent être synthétisés en deux hypothèses de recherche. La première se rapporte aux concepts fondamentaux de l'étude : racisme, antiracisme, xénophobie, antisémitisme, hostilité à l'égard des musulmans et intolérance. Elle postule des interdépendances entre les six concepts précités, voire un effet d'amplification des six concepts entre eux.

Hypothèse de recherche 1

Les opinions racistes sont plus fréquentes chez les personnes ayant des opinions xénophobes, hostiles à l'égard des musulmans ou des juifs ou intolérantes et n'ayant pas de conscience antiraciste.

Illustration 2

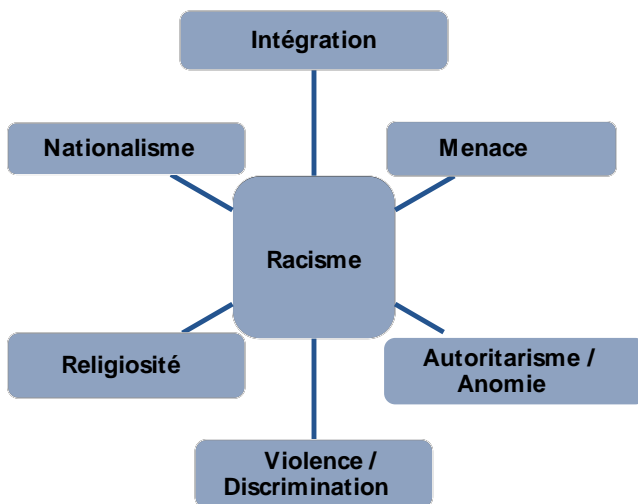


La deuxième hypothèse résume les interdépendances entre les concepts fondamentaux et les concepts explicatifs.

Hypothèse de recherche 2

Les opinions racistes (et relatives aux concepts apparentés) sont plus fréquentes chez les personnes ayant une perception critique de la politique d'intégration des étrangers, et chez les personnes qui se sentent menacées, aliénées et qui ont fait l'objet d'actes de violence.

Illustration 3



1.2 Déroulement du projet

Pour élaborer un instrument et évaluer son adéquation, on a procédé, dans le cadre d'une **phase pilote** de cinq ans (2010-2014), à intervalles de deux ans, à enquête auprès d'un nombre représentatif de Suisses et d'étrangers vivant en Suisse. Une enquête supplémentaire fondée sur des entretiens téléphoniques a été réalisée à l'automne 2014.

Dans le cadre de cette phase pilote, le SLR et *gfs.bern* entendaient faire évaluer le projet par des spécialistes afin d'obtenir une légitimation scientifique et un avis critique. Cet objectif a été atteint : d'une part en **septembre 2013** dans le cadre d'une **conférence**

trinationale de l'Association allemande de sciences politiques (Deutsche Vereinigung für Politische Wissenschaft DVPW), de la Société autrichienne de sciences politiques (Österreichische Gesellschaft für Politikwissenschaft ÖGPW) et de l'Association suisse de science politique (ASSP), qui s'est tenue à Innsbruck sur le thème de la politique de la diversité. Et, d'autre part, en **février 2014** lors d'une **conférence d'experts** organisée conjointement par le SLR et gfs.bern sur le thème du monitoring du racisme en Suisse. Les experts présents, issus de la communauté scientifique et de l'administration, ont fait part de leur avis de spécialistes et donné un retour critique, ce qui a permis de faire avancer le monitoring et de l'étayer d'un point de vue scientifique.

C'est principalement lors de la conférence d'experts que la question de l'impact de la méthodologie choisie sur les résultats a été débattue. Les experts ont avancé que les entretiens personnels en face à face n'étaient pas suffisamment anonymes et que les résultats avaient ainsi été influencés à la baisse. A noter que cette méthode a été choisie au vu de la longueur de l'entretien (en moyenne environ 56 mn en 2014). Les experts ont indiqué qu'il faudrait privilégier les entretiens téléphoniques, c'est-à-dire des entretiens offrant un anonymat plus important. Pour tenir compte de ces objections, on a procédé en **2014 à deux tests méthodologiques** par le biais d'entretiens téléphoniques. D'une part, un entretien succinct comportant des questions choisies qui a été effectué en parallèle à l'enquête en face à face. D'autre part, un test plus approfondi réalisé à l'automne 2014 et qui reprenait les principaux éléments de l'étude. Vous trouverez les résultats de ces deux tests méthodologiques et leurs conséquences sur la suite du monitoring en annexe à ce rapport.

La présente **version succincte du rapport final** comprend, outre les résultats de fond et les conclusions tirées de la phase pilote, les résultats des évaluations méthodologiques, lesquelles doivent permettre de définir la suite du monitoring et ont également été évalués.

1.3 Les données et leur analyse

Le présent rapport propose une évaluation des données des trois premières enquêtes. Celles-ci portent sur les réponses des personnes interrogées en 2010, 2012 et 2014. Elles permettent en premier lieu de définir avec certitude les potentiels critiques et, ainsi, de présumer de premières hypothèses quant aux tendances. Pour confirmer une tendance, il convient de disposer d'au moins trois points de mesure, et d'avoir observé au moins deux fois de suite une évolution dans la même direction.

Les données ont été recueillies entre 2010 et 2014, à deux ans d'intervalle, par le biais **d'entretiens personnels** (FtF). En 2014, par exemple, ces derniers ont été réalisés par 51 enquêteurs de *gfs.bern* formés à cet effet (62 en 2012, et 55 en 2010). Entre le 17 mars et le 17 mai 2014, 1718 entretiens ont ainsi été réalisés. Les dates des enquêtes de 2010 et 2012 sont indiquées dans le tableau ci-dessous. En 2014, chaque enquêteur a procédé en moyenne à 34 entretiens (28 en 2012, et 32 en 2010). Chaque entretien standardisé a duré en moyenne 56 mn. Environ 10 % d'entre eux ont été contrôlés a posteriori et aucun problème particulier n'a été observé.

Constitués de manière aléatoire, les **échantillons** ont été soumis à des quotas. Le choix du lieu a fait l'objet d'une procédure aléatoire systématique. Quant au choix des personnes sur place, les enquêteurs avaient des quotas en matière de sexe et d'âge pour chaque nationalité (Suisse/étranger). Nous avons ainsi réalisé environ dix enquêtes avec un Suisse et sept enquêtes avec un étranger à chaque endroit. Seules les personnes de plus de quatorze ans ont été interrogées. Il a fallu, tous les deux ans, interviewer au moins 1000 Suisses et 700 étrangers. Pour des raisons de coûts, seules ont été interrogées les personnes qui maîtrisaient l'une des langues officielles. Les chiffres exacts des personnes interrogées sont mentionnés dans le tableau ci-dessous (cf. taille de l'échantillon), par année d'enquête et nationalité (Suisse/étranger).

Fiche technique

Mandant	Service de lutte contre le racisme			
Population étudiée	Population suisse âgée de plus de 14 ans			
Origine des adresses	Prise de contact dans la rue			
Type d'échantillonnage	Aléatoire pour le lieu, par quota pour les personnes interrogées			
Répartition des échantillons	Par région linguistique			
Type d'enquête	Entretiens personnels (en face à face)			
Dates des enquêtes	15 mars au 26 mai 2010 9 mars au 29 mai 2012 17 mars au 17 mai 2014			
Taille de l'échantillon		2010	2012	2014
	Total	1773	1750	1718
	Suisses	1001	999	1003
	Etrangers	772	751	715
	Pour l'enquête, les réponses ont été pondérées en fonction de la répartition effective de la population.			
Quotats	Nationalité, Sexe, âge croisés			
Marge d'erreur	Total : ± 2,4 % à 50/50 Suisses : ± 3,2 % à 50/50 Etrangers : ± 3,7 % à 50/50			
Pondération	Par nationalité, sexe, âge croisés			
Durée de l'entretien	En moyenne : 55,7 mn Ecart standard : 7,7 mn			

© gfs.bern, « Vivre ensemble en Suisse », mars - mai 2014 (n = 1718)

Les données recueillies ont été analysées comme suit : elles ont d'abord fait l'objet d'une analyse descriptive, principalement axée sur les fréquences en pour-cent. L'intensité des liens entre deux variables, comme les opinions racistes et le sexe par exemple, a été mesurée par le biais d'une corrélation effectuée avec le test V de Cramer. Le V de Cramer présente en effet l'avantage de rester stable quel que soit le nombre de réponses possibles. Il a ainsi été possible de décrire le degré d'interdépendance. Plus le V calculé est proche de zéro, moins les variables étudiées sont dépendantes. Ensuite se pose la question de savoir si l'interdépendance déterminée et mesurée lors de l'enquête peut être généralisée à l'ensemble de la population étudiée⁴. Pour répondre, on a utilisé l'habituel test de Chi², grâce auquel on a pu déterminer dans quelle mesure les populations des différents sous-groupes ont fait état de comportements significativement différents. Nous avons défini un niveau de sécurité de 95 %.

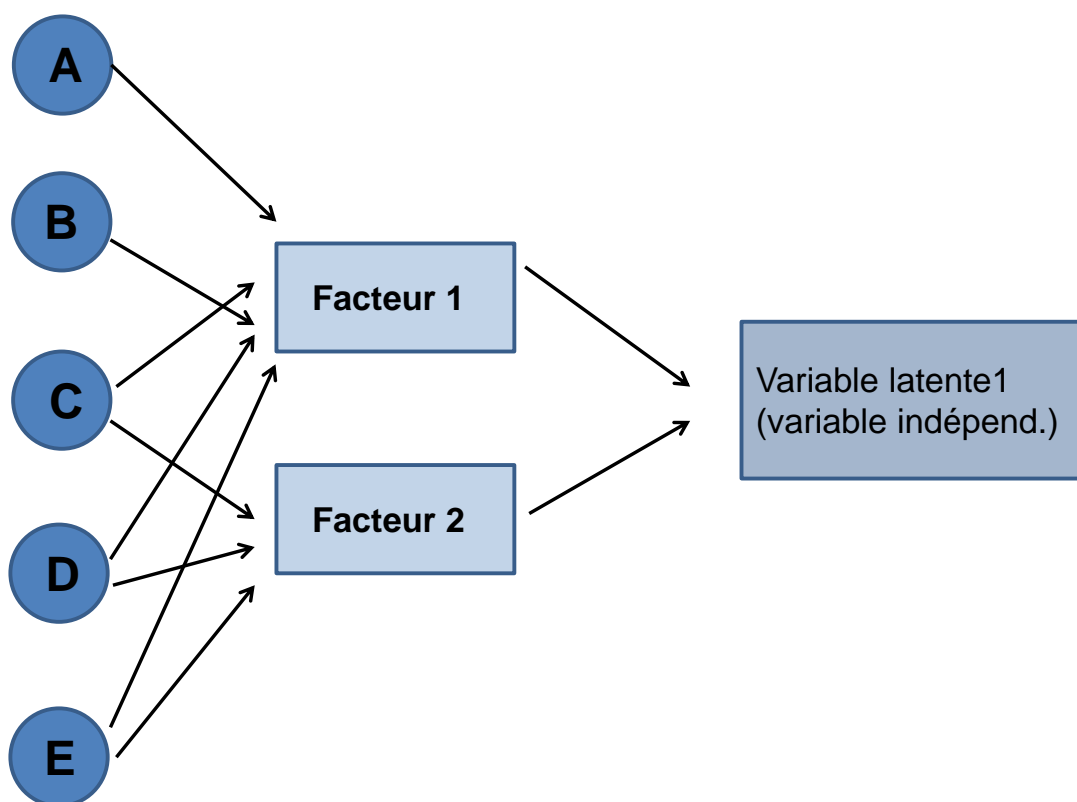
Les informations disponibles ont été présentées sur deux niveaux : d'une part les **indicateurs**, soit les réponses données par les personnes interrogées aux questions posées lors de l'entretien ; de l'autre, un ou plusieurs **indices** ont été déterminés pour chaque concept. Pour ce faire, on a procédé à une analyse factorielle qui a permis de synthétiser les différentes variables manifestes en quelques variables latentes (le racisme par exemple).

L'**analyse factorielle** permet d'une part de déterminer les interdépendances entre les différentes réponses, c'est-à-dire si elles ont été faites par des personnes similaires à des fréquences similaires. D'autre part, les facteurs ainsi déterminés permettent de procéder à d'autres calculs comme par exemple une régression linéaire. Au lieu de faire des affirmations isolées sur de nombreux éléments isolés, on peut les synthétiser et porter un jugement global sur un groupe d'éléments. Les indices ainsi déterminés présentent l'avantage, contrairement aux différents indicateurs, d'être moins influencés à court terme par des événements, ce qui facilite l'interprétation des résultats et surtout des tendances.

⁴ NDLT : population de plus de 14 ans vivant en Suisse

Variables manifestes Facteurs

Synthèse



Explication : **l'analyse factorielle** synthétise les différentes variables manifestes recueillies lors de l'enquête pour déterminer les variables latentes correspondantes. Les variables sont attribuées à un facteur lorsque leur corrélation absolue avec le facteur est supérieure à .5.

La **régression** multivariée permet d'analyser les interdépendances entre plusieurs variables indépendantes et une variable dépendante. Elle se fonde, comme les corrélations, sur des coefficients qui déterminent le degré d'interdépendance. A la différence d'une analyse bivariée, l'analyse multivariée n'intègre pas seulement une mais autant de variables indépendantes que souhaité. Cela permet d'être nettement plus proches de réalités complexes. De cette manière, la régression détermine le degré d'influence de telle variable indépendante sur la variable dépendante lorsqu'on tient compte des effets des autres variables indépendantes. Pour ce faire, on s'appuie sur le coefficient bêta. Comme pour les calculs des corrélations, l'analyse comprend un niveau de sécurité qui indique quelle est la probabilité pour que l'interdépendance identifiée dans tel échantillon soit valable pour la population totale.

2 Constats

2.1 Opinions racistes

Nous disposons de deux indices relatifs aux opinions racistes : le premier repose sur le sentiment des personnes interrogées d'être dérangé par ce qui leur est étranger dans l'espace public en général ; l'autre sur leur rejet de certains groupes de personnes en tant que voisins. Dans les deux cas, nous avons identifié quatre causes différentes : la couleur de la peau, la langue, la religion et la nationalité.

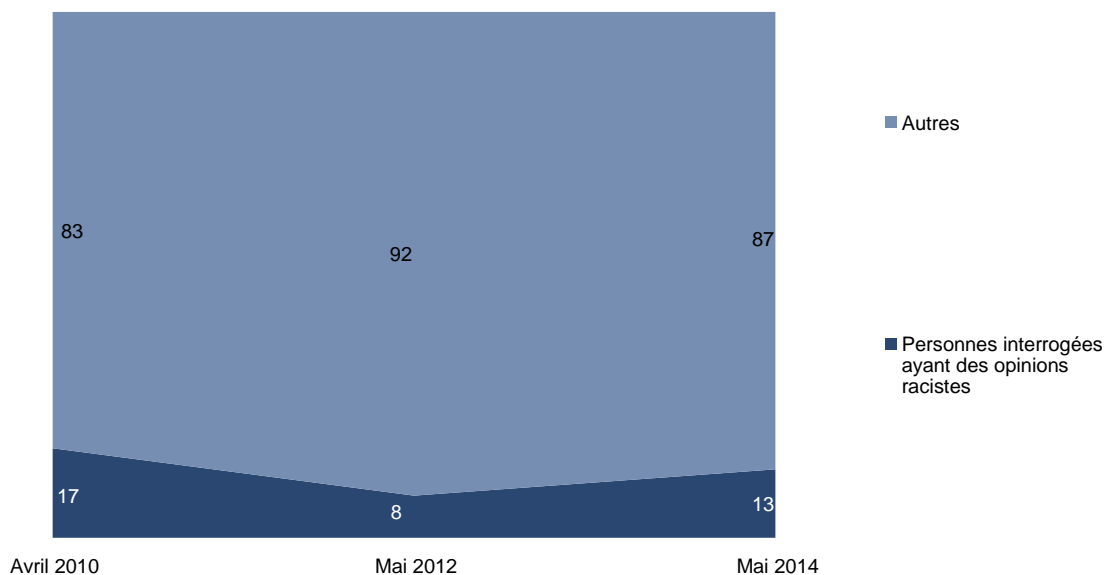
Les opinions racistes qui concernent le voisinage sont plus fréquentes que celles concernant l'espace public et leur fréquence a également augmenté depuis 2012. D'une manière générale, les deux indices évoluent toutefois à un niveau connu. Les évaluations issues de deux indices présentent une corrélation de 0,64 ; c'est un chiffre élevé pour des données individuelles. C'est d'ailleurs l'une des corrélations les plus fortes entre concepts fondamentaux et elle est plus forte pour les Suisses que pour les étrangers.

Pour 20 % des personnes interrogées, la nationalité du voisinage est déterminante. La langue et la religion le sont pour 18 %, et la couleur de peau pour 14 %. Pendant toute la période sous revue, seules les données concernant la religion sont restées stables. La tendance est à la baisse pour la nationalité et la langue, et légèrement à la hausse pour la couleur de peau.

Illustration 5

Tendance Indice Opinions racistes (voisinage)

en % de la population âgée de plus de 14 ans

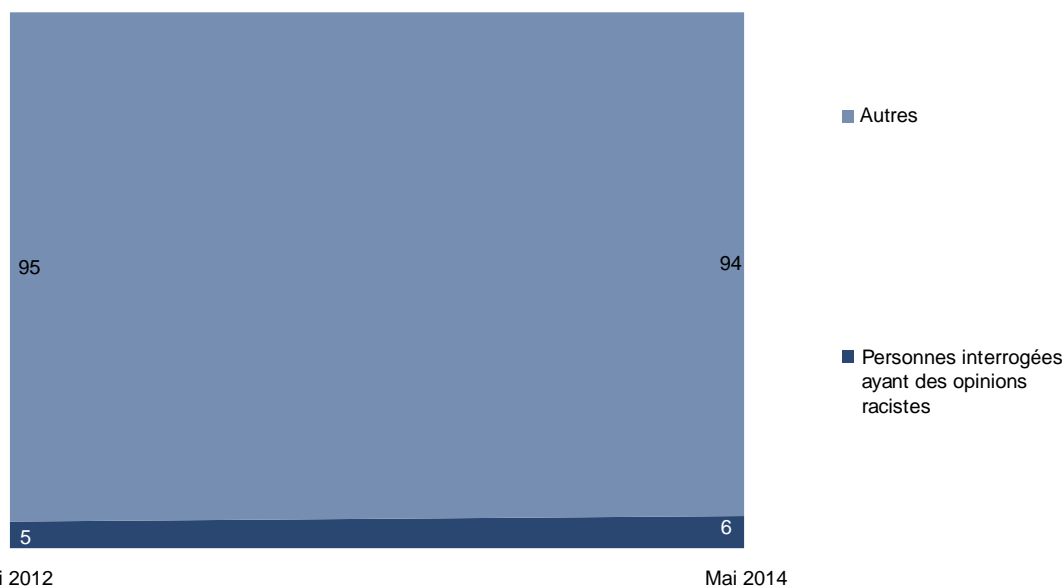


© gfs.bern, « Vivre ensemble en Suisse », mars - mai 2014 (n = env. 1700 à chaque enquête)

La part des personnes interrogées qui se sentent systématiquement dérangées dans l'espace public n'a été déterminée que deux fois et se révèle stable sur la durée, même si la fréquence des réponses positives pour la nationalité, la langue et la couleur de peau a légèrement augmenté. La valeur de l'indice reste stable car les personnes interrogées ont certes plus fréquemment indiqué un ou plusieurs de ces caractéristiques mais pas systématiquement les quatre en même temps.

Tendance Indice Opinions racistes (sentiment d'être dérangé)

en % de la population âgée de plus de 14 ans



Mai 2012
 © gfs.bern, « Vivre ensemble en Suisse » mars - mai 2014 (n = env. 1700 à chaque enquête)

Les valeurs des Suisses et des étrangers divergent systématiquement et sont invariablement plus élevées chez les Suisses. S'agissant des opinions racistes concernant le voisinage, l'augmentation de la valeur de l'indice global est d'ailleurs due à la seule augmentation des valeurs des Suisses. A noter que les opinions racistes sont plus fréquentes chez les personnes pour lesquelles la nationalité est importante.

Tableau 2

Indices Racisme : sous-groupes déterminants

	Opinions racistes 1 (voisinage)	Opinions racistes 2 (sentiment d'être dérangé)
Nationalité	Suisses	Suisses
Importance nationalité	Importante	Importante
Région linguistique	Suisse italienne	Suisse romande
Confession	Sans confession	Catholique, protestante
Religiosité	-	-
Orientation politique	Droite	Droite
Parti politique	PS, PDC, UDC	UDC
Lieu d'habitation	(Campagne)	-
Formation scolaire	-	-
Activité rémunérée	Non	Non
Revenu du ménage	< 4000 CHF	< 4000 CHF
Age	+ de 65 ans	+ de 65 ans
Sexe	-	-

Pour les sous-groupes entre parenthèses, les écarts ne sont pas significatifs. Si l'écart est $\leq 1\%$ et non significatif, alors –

© gfs.bern, « Vivre ensemble en Suisse », mars - mai 2014 (n = 1718)

L'analyse des sous-groupes montre également une fréquence plus élevée des opinions racistes systématiques⁵ chez les chômeurs, les revenus les plus bas et les retraités. La formation pour sa part n'est pas déterminante.

Une majorité des personnes interrogées pense que le racisme est un problème plutôt sérieux, voire très sérieux en Suisse (56 %). Ce taux de 2014 est toutefois en net recul par rapport aux deux premières mesures (Δ 2010-2014 : - 15 %), chez les Suisses

⁵ Dans le contexte de la présente étude, « systématique » signifie que toutes les réponses des personnes interrogées sur un concept allaient dans le même sens (cohérence totale).

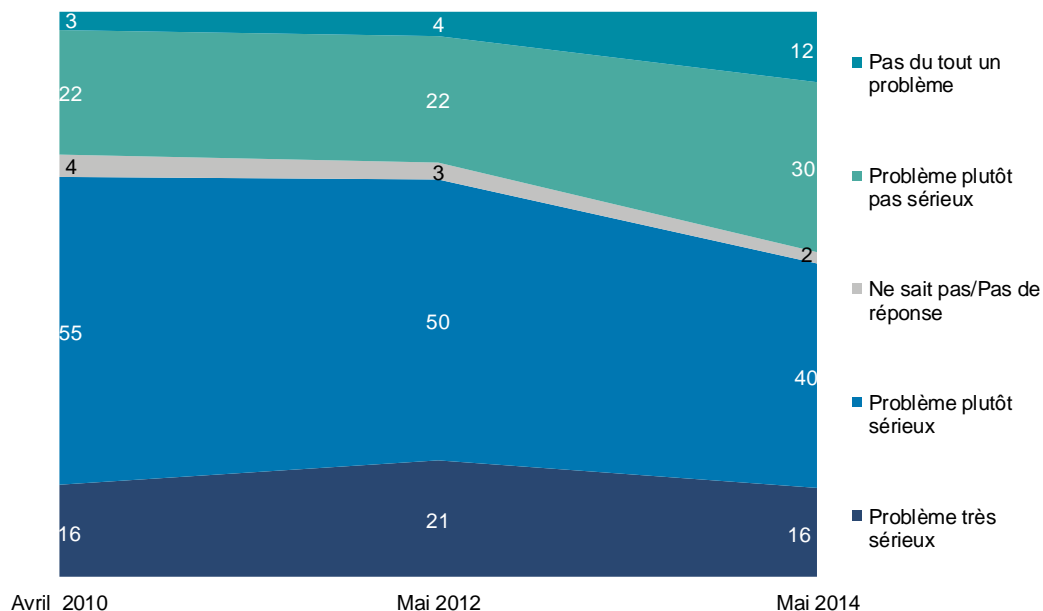
comme chez les étrangers. Pour ces derniers, la tendance débute dès la période 2010-2012, les Suisses suivant au cours des deux dernières années. Leurs valeurs sont pour la première fois exactement identiques en 2014.

Illustration 7

Tendance Problème de racisme en Suisse

«En Suisse, pensez-vous que le racisme est actuellement un problème très sérieux, plutôt sérieux, plutôt pas sérieux ou pas du tout un problème?»

en % de la population de plus de 14 ans



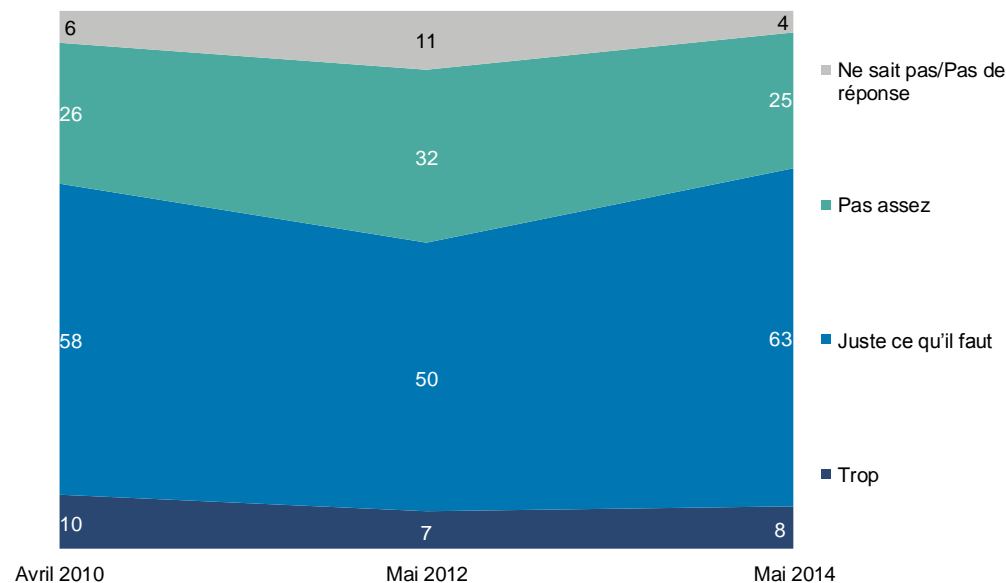
© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

En conséquence, la part de personnes interrogées qui pensent que la Suisse fait juste ce qu'il faut pour lutter contre le racisme a augmenté pendant la même période. Un quart d'entre elles pense qu'elle n'en fait pas assez et souhaite que l'on en fasse plus, en particulier l'Etat, mais aussi chaque individu / citoyen. Cette proportion est plus élevée chez les étrangers (29 % de réponses « pas assez ») que chez les Suisses (24 %).

Tendance Lutte contre le racisme

«Selon vous, la Suisse fait-elle trop, juste ce qu'il faut ou pas assez pour lutter contre le racisme?»

en % de la population de plus de 14 ans



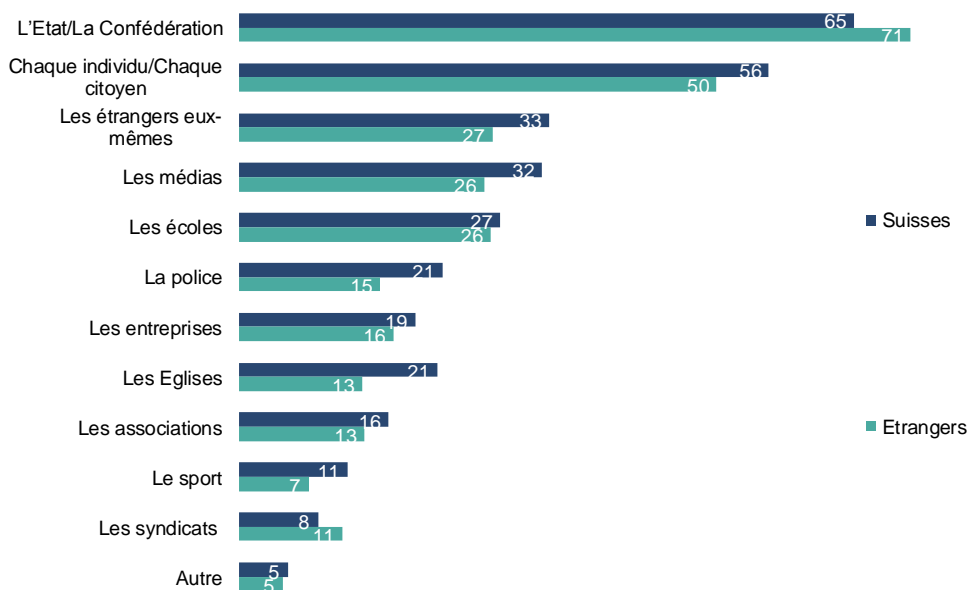
© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

Lorsqu'on demande aux personnes qui pensent que la Suisse en fait trop peu pour lutter contre le racisme qui, concrètement, devrait en faire plus, les réponses des Suisses et des étrangers interrogés sont similaires. Pour les uns comme pour les autres, cette mission incombe en premier lieu plutôt à l'Etat qu'aux organisations de la vie civile. Les individus / citoyens et les étrangers eux-mêmes sont également cités. La responsabilité de l'Etat est plus marquée pour les étrangers alors que pour les Suisses, ce sont les particuliers, la police et les médias qui devraient davantage assumer cette tâche.

Comparaison Filtré En faire plus pour lutter contre le racisme

«Selon vous, qui devrait faire plus pour lutter contre le racisme?»

en % des Suisses et des étrangers de plus de 14 ans qui sont d'avis que la Suisse n'en fait pas assez pour lutter contre le racisme. Plusieurs réponses possibles.



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n_{Suisses} = 238, n_{Etrangers} = 196)

2.2 Opinions antiracistes

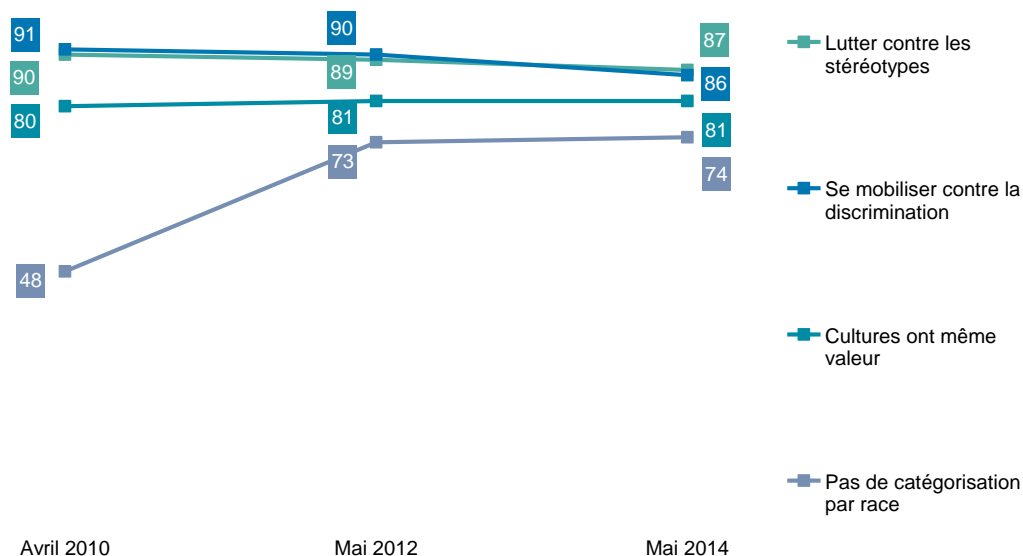
Quatre affirmations entrent en matière pour l'indice de l'antiracisme. Celui-ci représente l'envers intériorisé et systématique du racisme. La présente étude s'intéressant en premier lieu aux potentiels critiques, l'analyse est centrée sur les potentiels anti-antiracistes.

Illustration 10

Tendance Eléments Indice Position antiraciste

«Pensez un instant à votre vie quotidienne, à l'endroit où vous vivez. Ici aussi, on a affaire à des personnes diverses. Accordez-vous de l'importance à...»

En % de la population de plus de 14 ans, réponses «tout à fait» et «plutôt» d'accord



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

En principe, ces potentiels décrivent ni plus ni moins que les potentiels racistes, mais par le biais des opinions antiracistes. C'est-à-dire que si une personne interrogée répond à la fois qu'elle n'est pas d'accord avec les affirmations selon lesquelles il faut lutter contre les stéréotypes et se mobiliser contre la discrimination et selon lesquelles « toutes les cultures ont la même valeur » et « il ne faut pas catégoriser en fonction de la race », c'est qu'elle a intériorisé une position dite « anti-antiraciste ». Chez ces personnes, il n'y a pas de sensibilisation ou de conscience du problème du racisme.

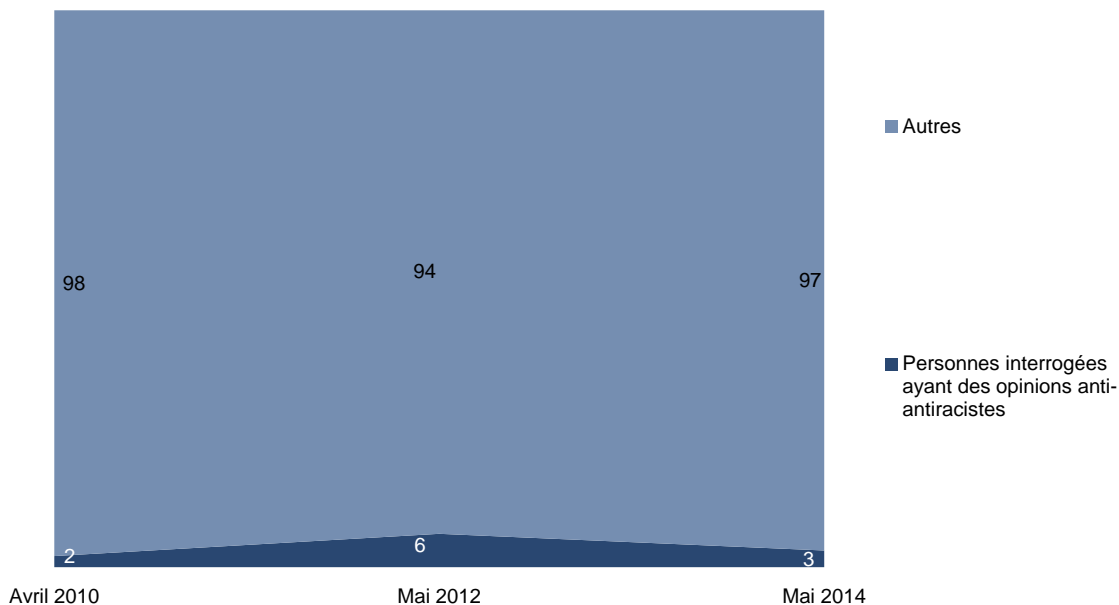
D'une manière générale, le potentiel anti-antiraciste a légèrement baissé de 3 % en 2014. Il est largement plus fréquent chez les Suisses (3 %) que chez les étrangers (1 %), mais dans les deux cas, il s'agit d'un phénomène marginal.

En général, les opinions antiracistes isolées sont largement répandues, notamment la lutte contre les stéréotypes et la discrimination. On observe toutefois que si les personnes interrogées approuvent résolument certaines affirmations antiracistes, ce n'est pas le cas pour toutes. Globalement, on observe donc un manque de cohérence en Suisse en matière d'antiracisme. Il convient cependant de préciser que c'est aussi le cas de l'anti-antiracisme, les opinions systématiques étant elles aussi limitées dans ce domaine.

Illustration 11

Tendance Indice Position antiraciste

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

L'analyse bivariée de l'antiracisme fait état d'un certain taux de corrélation négative avec les autres concepts fondamentaux. Les corrélations négatives les plus marquées concernent les deux indices liés au racisme ainsi que les jugements systématiquement négatifs à l'encontre des juifs ou des musulmans. C'est-à-dire que plus une personne interrogée a intériorisé des opinions antiracistes, moins elle a de tendances racistes.

2.3 Intolérance

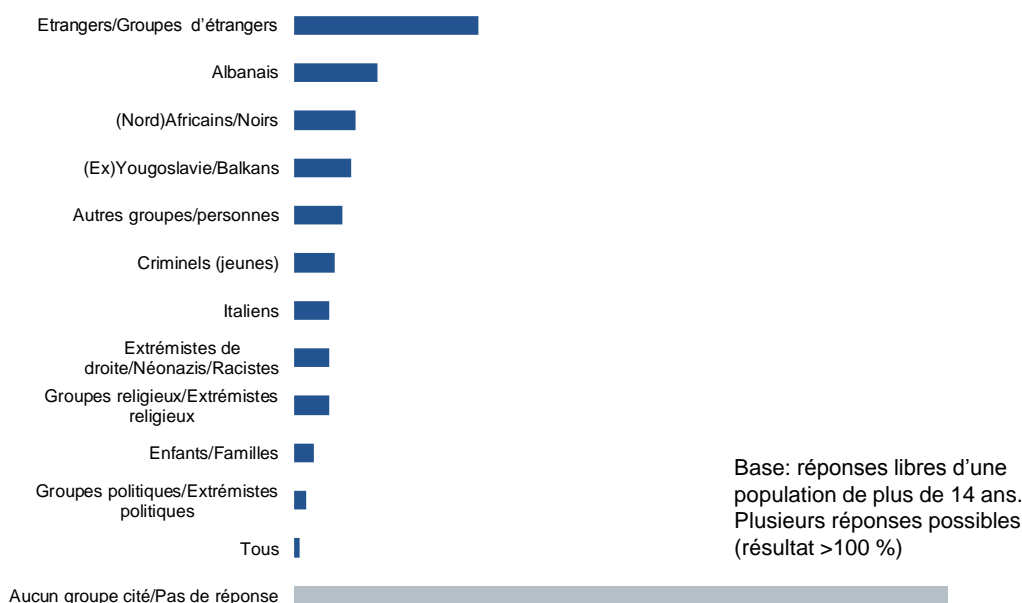
Le concept de la tolérance, ou plus exactement son contraire qui nous intéresse ici, l'intolérance, a été ajouté au questionnaire en 2014. Il n'est donc pas encore possible de définir une tendance.

L'indice de tolérance comprend deux niveaux. Les personnes interrogées sont d'abord priées d'indiquer des groupes de population « qui dérangent la vie publique en Suisse ». La majorité, 59 %, ne cite personne. Chez les étrangers, ce taux est plus élevé (68 %) que chez les Suisses (57 %). Mais lorsque les personnes interrogées citent un groupe, il s'agit le plus souvent des étrangers⁶ ou de nationalités spécifiques. Sont également cités les criminels et les groupes extrémistes, qu'il s'agisse d'extrémisme politique, social ou religieux.

Illustration 12

Groupes de population qui dérangent

«Dans les discussions, il est souvent question des groupes qui dérangent la vie publique en Suisse. Y a-t-il, selon vous, un groupe de population qui cause particulièrement des problèmes dans la vie publique en Suisse ? Pourriez-vous me dire lesquels?»



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (N = 1718)

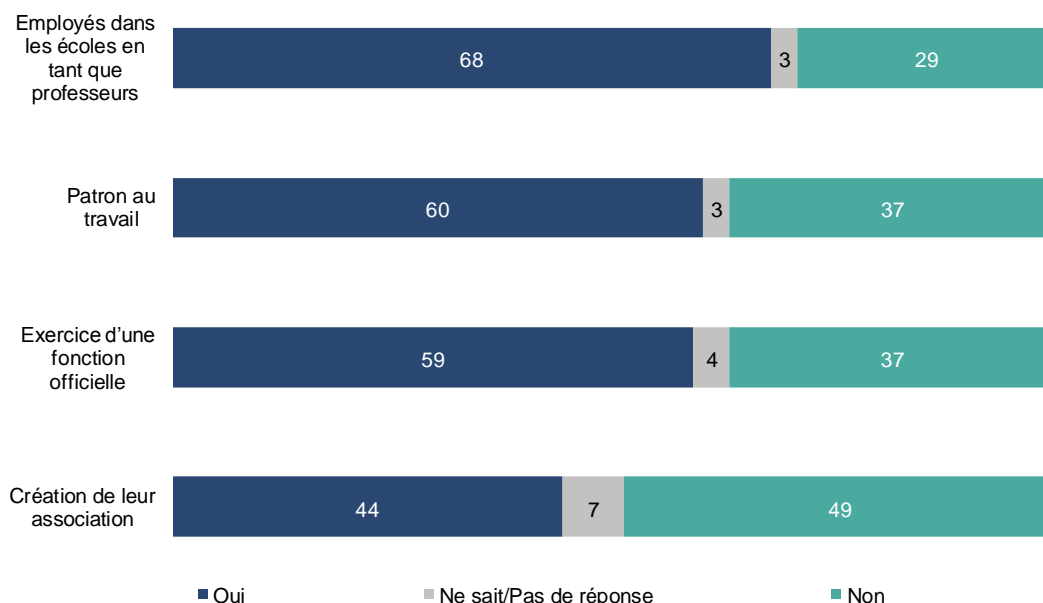
Dans un deuxième temps, on a demandé aux personnes interrogées d'indiquer si elles s'opposeraient à ce que le groupe qu'elles ont mentionné exerce une fonction sociale. La majorité d'entre elles n'accepteraient pas qu'un membre du groupe en question soit employé en tant que professeur, soit leur patron au travail ou exerce une fonction officielle. Une petite majorité relative accepterait toutefois qu'il puisse fonder sa propre association.

⁶ Cette catégorie comprend les réponses « Etrangers » mais aussi les réponses plus générales portant sur des groupes d'étrangers mentionnés isolément par les participants et qui ne sont pas présentées séparément dans l'illustration.

Filtre Problème avec des groupes de population

«Quel est votre avis ? Auriez-vous quelque chose contre, que... ?»

en % de la population de plus de 14 ans qui a cité au moins un groupe de population en Suisse qui dérangent la vie publique en Suisse



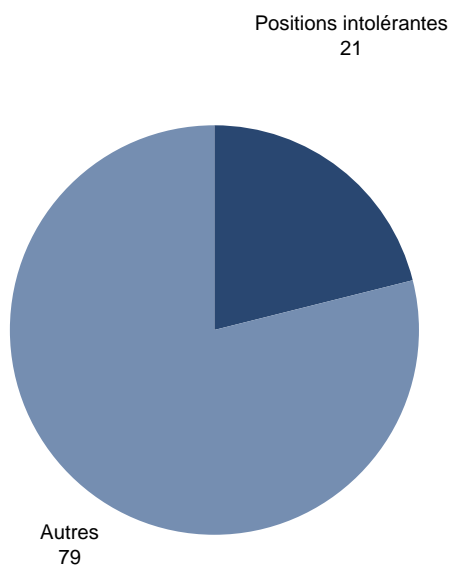
© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = 675)

Ces taux majoritaires concernent les réponses des Suisses comme celles des étrangers. A noter cependant que si ces derniers s'opposent eux aussi en majorité à l'exercice d'une fonction sociale, leur avis est un peu moins tranché.

Si l'on considère l'indice, on obtient un taux de 21 % d'opinions intolérantes. La proportion est légèrement plus élevée (23 %) pour les seuls Suisses et nettement inférieure pour les seuls étrangers (13 %). Une personne interrogée est qualifiée d'intolérante lorsqu'elle a cité un groupe et ne lui permettrait aucune des quatre activités précitées. La catégorie « Autres » comprend au sens strict deux groupes qui se distinguent des personnes très intolérantes : celles ayant des opinions tolérantes et celles qui sont indifférentes. Par tolérante on entend une personne qui a certes cité un groupe mais lui permettrait d'exercer au moins l'un des quatre activités précitées. Toutes les autres personnes interrogées sont qualifiées d'indifférentes car l'on en sait que peu sur leurs opinions.

Indice Intolérance

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = 1718)

Le concept de tolérance ne présente de prime abord qu'un avantage direct limité, car la corrélation avec le phénomène étudié, celui du racisme, n'est que faible, et encore plus faible avec les autres concepts fondamentaux de l'étude. L'avantage de ce concept, c'est l'ouverture qu'il laisse lorsqu'il s'agit d'identifier les groupes perçus de manière critique dans l'espace public.

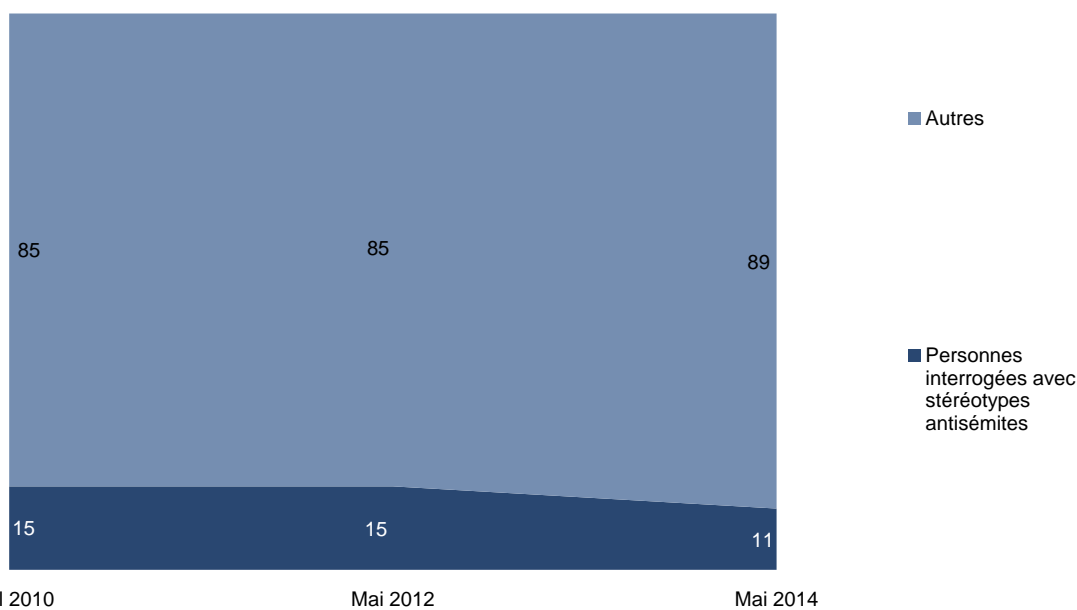
2.4 Antisémitisme

En 2014, on a observé un antisémitisme fondé sur des stéréotypes chez 11 % des personnes interrogées. Ce taux est légèrement inférieur à celui mesuré en 2010 et en 2012. La part de personnes interrogées qualifiant les juifs de cupides et affamées de pouvoir est restée stable. La tendance à la baisse enregistrée depuis 2010 concerne les qualificatifs de habiles en affaires, intelligents, et politiquement radicaux, et se reflète dans le recul 2014 de la valeur de l'indice relatif aux stéréotypes antisémites.

Illustration 15

Tendance Indice Antisémitisme (stéréotypes)

en % de la population de plus de 14 ans

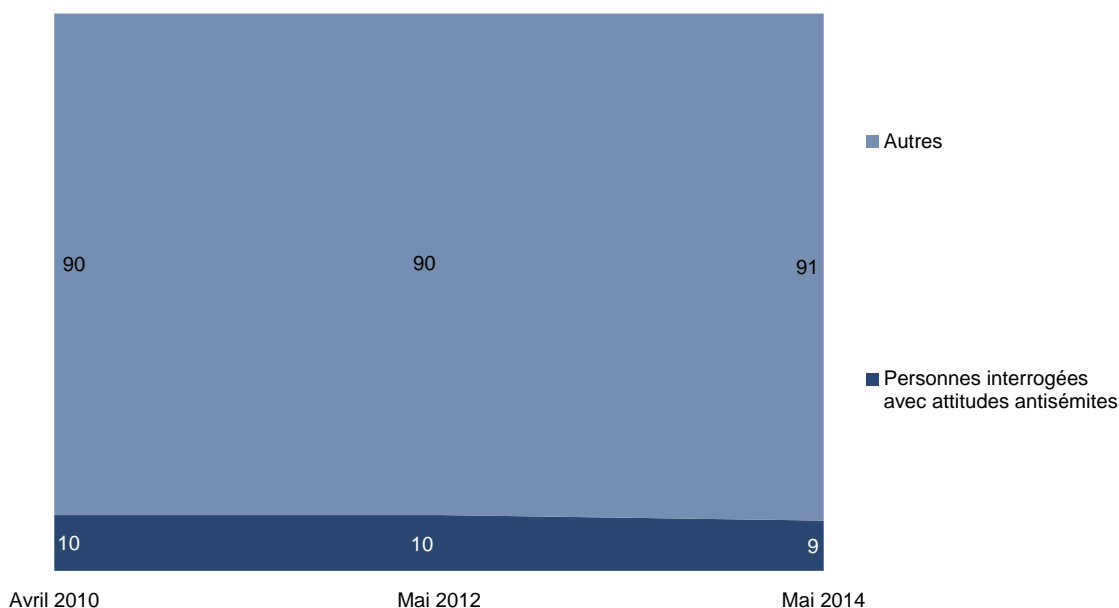


© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

La valeur de l'indice relatif aux opinions négatives à propos des personnes juives est restée stable ou a seulement varié dans les limites de la marge d'erreur prévue. Elle reste à un niveau d'environ 10 % s'agissant de l'antisémitisme systématique. Les opinions des Suisses et des étrangers sont très similaires en 2014 et aucune tendance claire ne se dessine. On note ainsi uniquement un léger recul des affirmations stéréotypées sur les juifs chez les étrangers.

Tendance Indice Antisémitisme (jugements négatifs)

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

On observe une différence intéressante entre les sous-groupes : contrairement aux indices concernant les opinions racistes par exemple, ceux de l'antisémitisme ne font état d'aucune différence significative entre les réponses des Suisses et des étrangers. Il y a d'autres divergences statistiquement significatives entre les opinions des sous-groupes, mais celles-ci ne sont pas fondamentales. On observe cependant que les personnes pour lesquelles la nationalité joue un rôle important, et les personnes vivant au Tessin ou à la campagne ont plus fréquemment des opinions antisémites. Les affirmations stéréotypées et les opinions négatives sur les juifs sont aussi plus fréquentes chez les musulmans, les catholiques et les personnes sans confession. Ce qui est intéressant, c'est que de telles opinions soient aussi fréquentes chez les personnes très religieuses que chez les personnes qui ne le sont pas du tout.

En résumé, de 11 % à 15 % de la population résidente suisse a des réactions négatives stéréotypées vis-à-vis des personnes juives. Si les reproches adressées à la population juive sont devenus légèrement plus fréquents pris au cas par cas, l'indice lui a reculé. Il existe des corrélations limitées des opinions antisémites entre elles. Elles sont faibles avec les autres concepts fondamentaux.

Ce résultat a été confirmé par l'enquête téléphonique de l'automne 2014 (enquête méthodologique 2). En effet, les valeurs relatives à l'antisémitisme fondé sur des stéréotypes ont été clairement plus élevées dans le cadre de l'enquête CATI que lors des entretiens en face à face (CATI : 16 % / FtF : 11 %). S'agissant des autres valeurs de l'indice (jugements négatifs et positifs), les résultats ne sont pas plus élevés et ce bien que l'enquête ait eu lieu exactement au moment du conflit au Proche-Orient. Nos données ne confirment ainsi pas la flambée d'antisémitisme claironnée par les médias ou alors uniquement au niveau des stéréotypes.

2.5 Hostilité à l'égard des personnes musulmanes

Les plus grandes variations dans le temps ont été enregistrées au niveau des opinions hostiles à l'égard des musulmans, ce qui s'explique probablement par le contexte exceptionnel de 2010. L'enquête a en effet eu lieu juste après la votation sur les minarets, laquelle a durablement ébranlé le pays et mis l'hostilité à l'égard des musulmans au cœur d'un programme politique.

C'est dans le recul marqué des affirmations stéréotypées sur les musulmans que cet effet se reflète le plus nettement. En 2014, 19 % des personnes interrogées émettaient systématiquement des opinions stéréotypées à l'encontre des personnes musulmanes, ce qui représente une baisse impressionnante par rapport à 2010 (Δ 2010-2014 : - 26 %). Il n'en reste pas moins que l'hostilité à l'égard des musulmans constitue d'un des phénomènes les plus répandus.

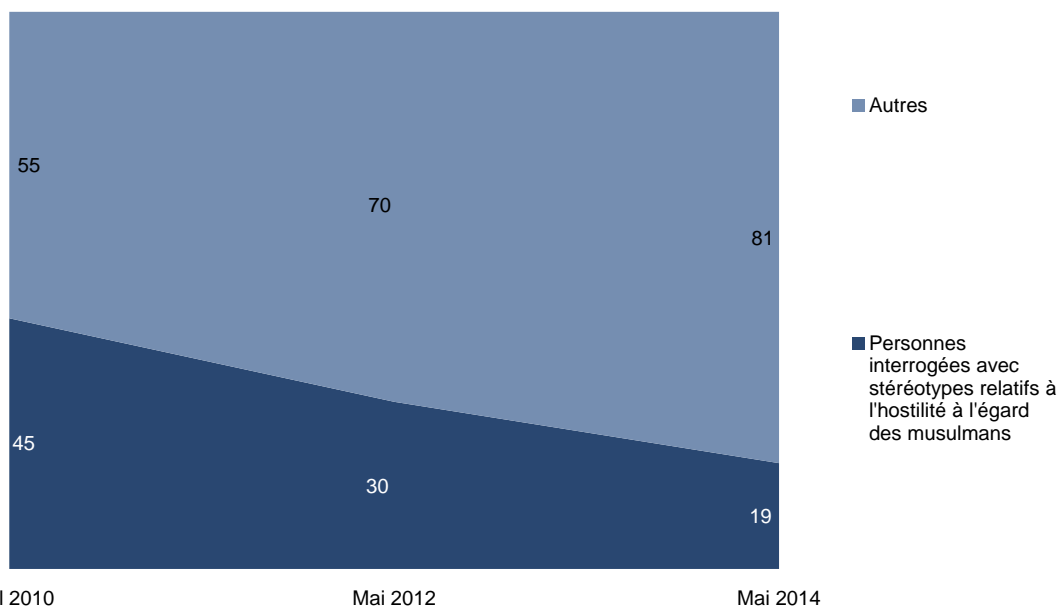
Par rapport à 2012, on enregistre un recul des valeurs enregistrées, que ce soit celles relatives à des stéréotypes isolés ou à plusieurs stéréotypes combinés (= indice). Parmi les stéréotypes les plus marqués on peut citer « un sens de la famille développé » et l'oppression des femmes, suivis par le fanatisme. En quatrième position, on trouve, au même niveau, « sont agressifs » et « ne respectent pas les droits de l'Homme ».

Les affirmations stéréotypées sont – et clairement - davantage le fait des Suisses que des étrangers, le recul observé étant toutefois aussi important chez les premiers que chez les seconds (CH/étrangers : 21 % / 13 % pour 2014, Δ 2010-2014 : - 26 / - 24 %).

Illustration 17

Tendance Indice Hostilité à l'égard des musulmans (stéréotypes)

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

Parallèlement aux stéréotypes, nous nous sommes également penchés sur les affirmations relatives aux musulmans. Il s'agissait de déterminer les opinions négatives systématiques. Notre analyse a permis de montrer qu'un seul indice ne suffirait pas. En effet, les six affirmations évaluées aboutissent, pour la seconde fois successivement, à deux sous-concepts ; d'une part celui de l'hostilité à l'égard des musulmans, établie sur la base des jugements négatifs ; d'autre part, celui de la défiance à l'égard de l'islam. Tel est le résultat de l'analyse factorielle, qui permet de déterminer les interdépendances entre les réponses, c'est-à-dire d'identifier celles faites par des personnes similaires à des fréquences similaires. Au lieu de faire des affirmations isolées sur de nombreux éléments isolés, on peut les synthétiser et porter un jugement global sur un groupe d'éléments.

Dans le cas présent, l'analyse des six affirmations négatives concernant les personnes musulmanes a permis d'identifier deux sous-concepts : d'une part, la défiance à l'égard de l'islam laquelle se manifeste dans les affirmations relatives au terrorisme, à l'ordre

juridique des musulmans (charia) et à leur prétendue volonté de devenir les maîtres du monde, et, d'autre part, les jugements négatifs à l'égard des musulmans comme « le mieux serait qu'il n'y ait pas du tout de musulmans en Suisse », « toute forme de pratique religieuse devrait leur être interdite » et « il devrait leur être interdit d'immigrer en Suisse ».

La défiance à l'égard de l'islam est nettement plus répandue ; elle concerne 38 % de la population suisse et repose en premier lieu sur les trois affirmations selon lesquelles les terroristes islamiques trouveraient beaucoup de soutien après des musulmans, et que les musulmans chercheraient à devenir les maîtres du monde et à imposer leur ordre juridique. Prises individuellement, ces affirmations sont partagées par une majorité des personnes interrogées. Comme le montre la valeur de l'indice, les réponses sont systématiquement positives pour les trois affirmations dans 38 % des cas. A noter que si la défiance à l'égard de l'islam a également enregistré une baisse, celle-ci est toutefois moins marquée que celle des stéréotypes vis-à-vis des personnes musulmanes.

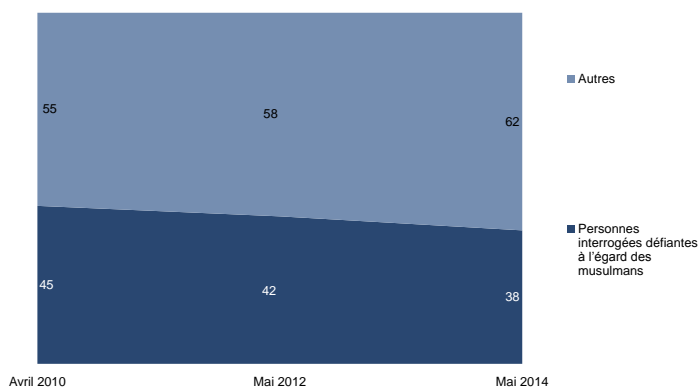
De tous les concepts étudiés, la défiance à l'égard de l'islam reste clairement le plus répandu. Quant à savoir si une telle défiance représente effectivement une forme d'hostilité à l'égard des musulmans ou si elle ne décrit pas plutôt une angoisse latente, cette question a notamment été débattue lors de la conférence d'experts. L'hostilité à l'égard des musulmans se reflète davantage dans la valeur de l'indice relatif aux jugements négatifs. A 18 %, celle-ci est nettement inférieure et correspond plus ou moins à celle de l'hostilité à l'égard des musulmans fondée sur les stéréotypes. Reste qu'un peu plus d'un quart des personnes interrogées approuvent les affirmations comme « le mieux serait qu'il n'y ait pas du tout de musulmans en Suisse », « toute forme de pratique religieuse devrait leur être interdite » et « il devrait leur être interdit d'immigrer en Suisse ».

S'agissant de l'évolution dans le temps, on observe deux tendances inverses : alors que la fréquence de l'hostilité dure à l'égard des musulmans (jugements négatifs) a légèrement augmenté de 13 % à 18 % et stagne depuis 2012, la forme « douce », celle de la défiance à l'égard de l'islam, et les affirmations stéréotypées enregistrent une baisse constante.

Illustration 18

Tendance Indice Défiance à l'égard de l'islam

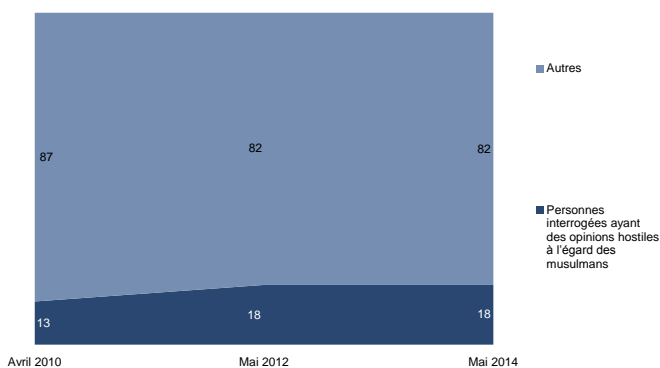
en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

Tendance Indice Hostilité à l'égard des musulmans (jugements négatifs)

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

Il existe une différence très importante entre les réponses des Suisses et des étrangers : si l'on en croit les jugements négatifs, 21 % des Suisses ont des opinions hostiles à l'égard des musulmans. Chez les étrangers, ce taux est inférieur de presque 60 %, à 9 %. On observe par ailleurs une augmentation de ce taux depuis 2010 chez les Suisses alors que tel n'est pas le cas chez les étrangers.

En résumé, il existe une base stable d'opinions hostiles à l'égard des musulmans dure de 18 – 19 % qui se consolide en Suisse, ce ressentiment étant plus répandu chez les Suisses que chez les étrangers. On identifie en outre une large défiance à l'égard de l'islam. Les opinions négatives sont ainsi plus fréquentes vis-à-vis de personnes musulmanes que des juifs et de toute autre groupe de personnes étudié dans le cadre de la présente étude.

Contrairement à l'antisémitisme, l'hostilité à l'égard de l'islam présente une corrélation claire avec d'autres concepts fondamentaux, à savoir, concrètement, les opinions racistes, la xénophobie générale et la xénophobie spécifique au lieu de travail. Les opinions stéréotypées sur les musulmans présentent également une corrélation avec les

jugements négatifs sur les personnes musulmanes et une corrélation nette avec la défiance à l'égard de l'islam.

2.6 Xénophobie

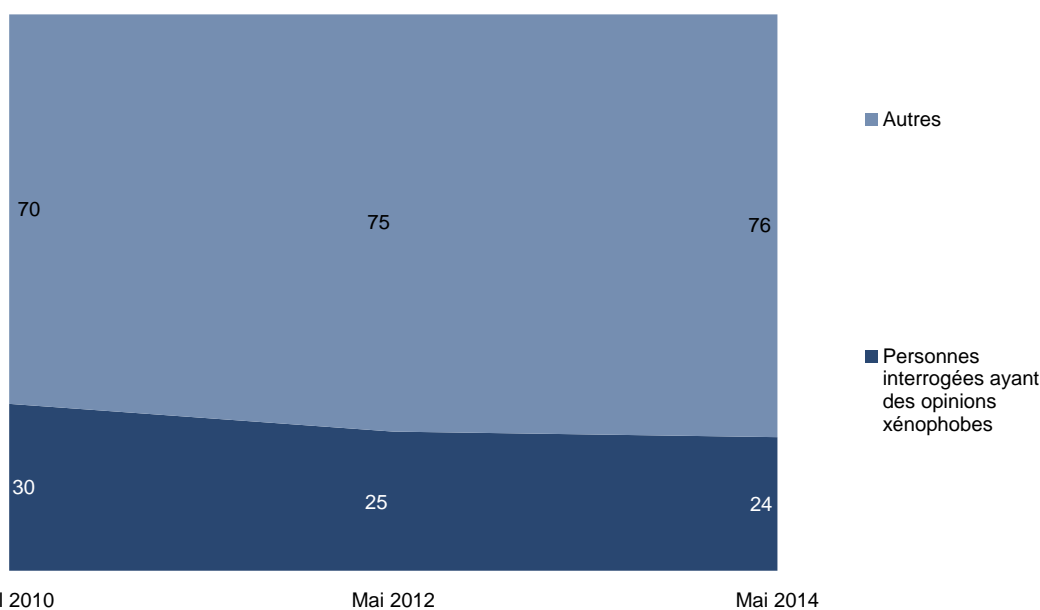
En Suisse, la part des personnes interrogées ayant des réactions stéréotypées négatives (indice de la xénophobie) semble stabiliser aux alentours de 25 %. Pour ce qui concerne l'évolution dans le temps, les valeurs ont observé une légère baisse entre 2010 et 2012, et stagnent depuis. Les différences entre nationalités sont frappantes : 30 % des Suisses ont des opinions xénophobes, ce qui n'est le cas de que de 5 % des étrangers.

Les taux les plus élevés concernent les jugements individuels sur lesquels se fondent l'indice relatif à la xénophobie), par exemple celui relatif aux étrangers présents illégalement en Suisse⁷. En 2014, quelque 70 % - un chiffre en léger recul - des personnes interrogées sont favorables à un renvoi systématique. Les affirmations selon lesquelles les étrangers abuseraient du système de prestations sociales enregistrent également une baisse depuis 2010 (2014 : 54 % d'opinions favorables, Δ 2010 - 2014 : - 14 %), de même que celles selon lesquelles les enfants étrangers empêcheraient les enfants suisses de recevoir une bonne éducation (2014 : 34 % de d'opinions favorables, Δ 2010 - 2014 : - 11 %). Le regroupement familial pour les étrangers présents légalement est également mieux accepté, même si la tendance positive ne concerne que la période 2012 - 2014 (+ 10 %) et reflète vraisemblablement le débat politique actuel autour de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Enfin, l'acceptation de la naturalisation automatique selon le principe du droit du sol mais aussi de la participation politique reste stable, à respectivement 46 % et 40 % d'opinions favorables.

Illustration 19

Tendance Indice Xénophobie générale

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

La xénophobie sur le lieu de travail est moins fréquente que la xénophobie générale, tout en ayant enregistré une hausse minime par rapport à 2010 (2014 : 9 % d'opinions xénophobes sur le lieu de travail (Δ 2010 - 2014 : + 3 %). S'agissant des Suisses, la valeur de l'indice s'élève à 12 % et connaît depuis 2010 une hausse supérieure à la marge d'erreur (Δ 2010 - 2014 : + 4 %). La valeur correspondante pour les étrangers reste stable à 2 %.

L'augmentation de l'indice est liée à deux facteurs : premièrement, l'importance de la nationalité a crû d'une manière générale dans le quotidien professionnel : ainsi, pour 27 % des personnes interrogées - un chiffre à la hausse (Δ 2010 - 2014 : + 9 %) - la nationalité des personnes avec lesquelles on travaille a une importance. Deuxièmement, il existe une différence relativement nette entre les nationalités avec lesquelles les personnes interrogées peuvent et celles avec lesquelles elles ne peuvent pas, imaginer tra-

⁷ La question a été maintenue dans l'enquête 2014 même si la situation juridique en la matière a changé en Suisse. Bien qu'il s'agisse désormais d'une question purement hypothétique, elle se justifie pour des raisons de recherche (comparaisons internationales) et a permis d'apporter des réponses.

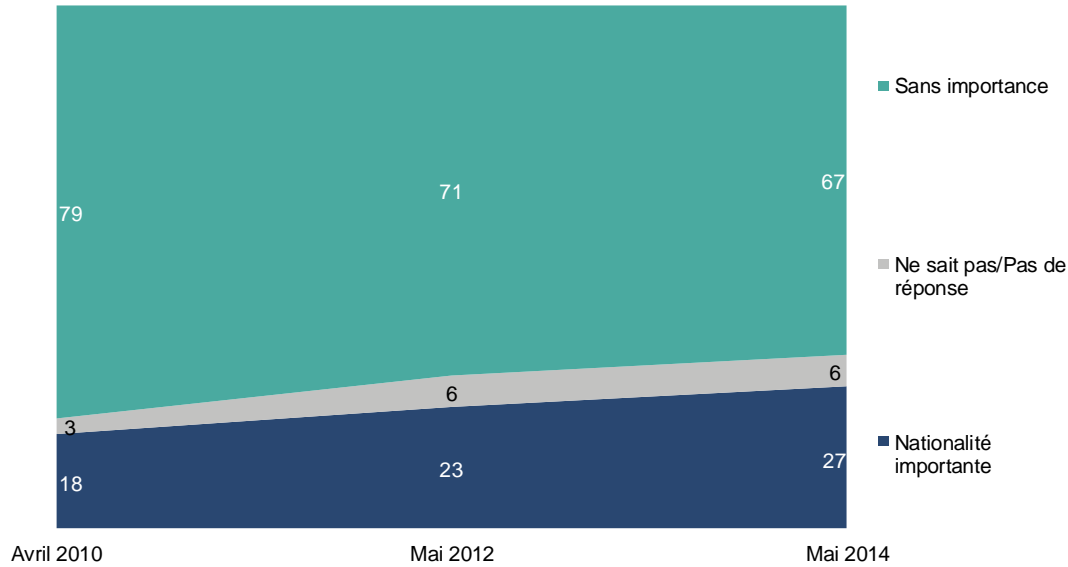
vailler. Parmi les premières, on peut citer les Albanais, les Arabes, les Turcs, les Africains et les Russes. Les personnes issues des pays européens voisins sont majoritairement acceptées.

Illustration 20

Tendance Xénophobie : importance de la nationalité au quotidien

«Pensez un instant à votre vie professionnelle de tous les jours. Vous savez qu'on y croise des personnes différentes. La nationalité des personnes avec lesquelles vous travaillez joue-t-elle un rôle pour vous, ou est-ce sans importance pour vous?»

en % de la population de plus de 14 ans



© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = env. 1700)

Les valeurs relatives aux indices correspondants montrent à elles seules que la xénophobie générale et celle sur le lieu de travail ne sont pas des concepts qui se recouvrent, la xénophobie générale étant nettement plus répandue. Les deux concepts suivent par ailleurs des tendances contraires ; alors que la xénophobie générale est en recul, la xénophobie sur le lieu de travail est pour sa part à la hausse. Les deux concepts présentent toutefois une corrélation importante, voire très importante avec les opinions racistes, ainsi qu'une corrélation marquée avec les jugements négatifs à l'égard des musulmans. Les interdépendances avec les opinions antisémites, antiracistes et intolérantes sont quant à elles peu marquées.

2.7 Capacité d'intermédiation de la Suisse

Reste la question de savoir si la Suisse en fait assez pour communiquer les attentes de ses différents groupes de population aux autres.

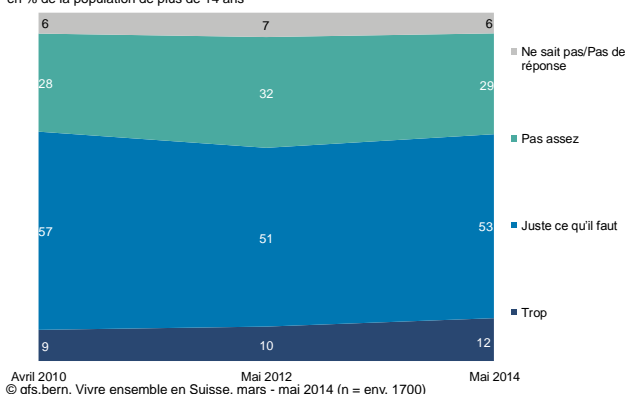
D'une manière générale, les personnes interrogées sont de l'avis que l'Etat en fait trop peu pour que Suisses et étrangers connaissent leurs attentes respectives en matière de cohabitation. Elles sont 46 % - un taux stable, en légère baisse par rapport à 2010 - à trouver que l'on en fait trop peu pour expliquer aux étrangers les préoccupations des Suisses. D'un autre côté, elles sont aussi 29 % à penser qu'on en fait trop peu pour expliquer aux Suisses les préoccupations des étrangers. Ici, le chiffre est stable, avec une légère augmentation dans le temps.

Illustration 21

Tendance Evaluation Efforts de sensibilisation des Suisses pour les préoccupations des étrangers

«Selon vous, la Suisse fait-elle trop, juste ce qu'il faut ou pas assez pour que les Suisses comprennent les préoccupations des étrangers?»

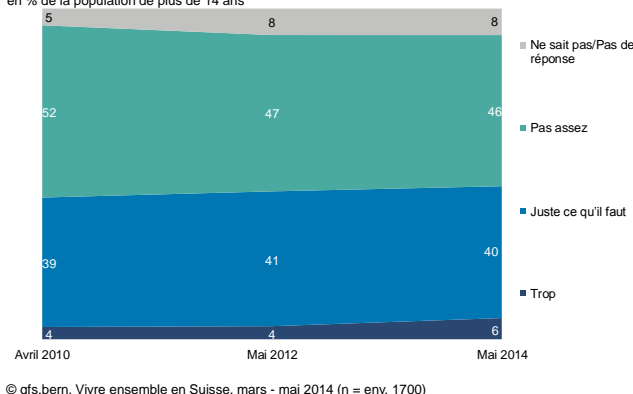
en % de la population de plus de 14 ans



Tendance Evaluation Efforts de sensibilisation des étrangers pour les préoccupations des Suisses

«Selon vous, la Suisse fait-elle trop, juste ce qu'il faut ou pas assez pour que les étrangers comprennent les préoccupations des Suisses?»

en % de la population de plus de 14 ans



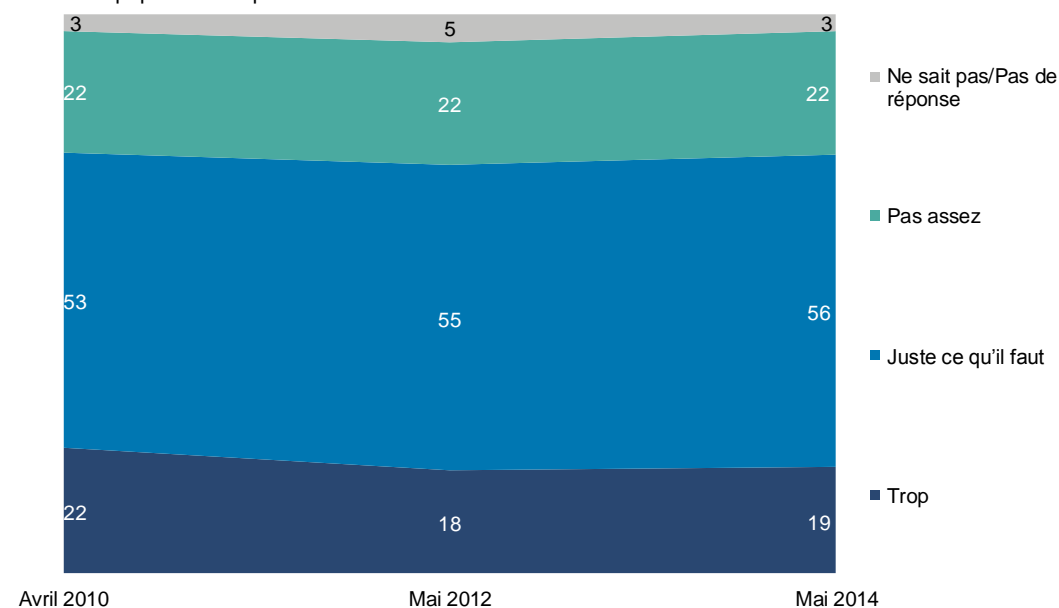
Logiquement, une majorité de personnes interrogées pense que la Suisse fait juste ce qu'il faut pour l'intégration des étrangers et seule une minorité pense qu'elle en fait trop ou pas assez. Cette évaluation varie peu sur la durée.

Illustration 22

Tendance Evaluation de la politique en matière d'étrangers : évaluation des efforts d'intégration des étrangers

«Selon vous, la Suisse fait-elle trop, juste ce qu'il faut ou pas assez pour l'intégration des étrangers en Suisse?»

en % de la population de plus de 14 ans



3 Synthèse

3.1 Résumé des constats

Constat 1 – Racisme

Le racisme est un phénomène moins répandu au sein de la population suisse que la xénophobie générale ou l'hostilité à l'égard des musulmans. Les valeurs de l'indice s'inscrivent dans une fourchette allant de 6 % (sentiment d'être dérangé, illustration 6) à 13 % (voisinage, illustration 5) d'opinions racistes. Les tendances sont stables, et les écarts nets entre Suisses et étrangers. Comme dans toute l'étude, une proportion supérieure de Suisses affichent des opinions racistes.

Constat 2 – Intolérance

Avec un taux de 21 %, l'intolérance est un phénomène presque aussi répandu que l'hostilité à l'égard des musulmans ou la xénophobie. Les étrangers et certaines nationalités, plus précisément, sont cités comme les principaux groupes posant problème dans l'espace public, tout comme les criminels et les membres de groupes extrémistes. Dans l'ensemble, les personnes interrogées qui ont cité un ou plusieurs groupes posant problème ne souhaiteraient pas qu'un membre d'un de ces groupes soit leur supérieur hiérarchique, l'enseignant de leurs enfants ou qu'il exerce une charge publique.

Constat 3 – Hostilité à l'égard des musulmans

L'hostilité à l'égard des musulmans est une attitude répandue dans la société suisse. Il ressort de la vue d'ensemble que l'opinion personnelle d'environ un cinquième de la population est probablement sous-tendue par des stéréotypes cohérents. La proportion est plus élevée chez les Suisses que chez les étrangers. Elle a diminué au fil du temps, ce qui est probablement dû au fait que les premiers sondages ont été effectués en 2010, en plein débat sur la question des minarets.

S'agissant des jugements, il n'est pas possible de brosser un tableau cohérent. D'après les résultats obtenus à ce jour, il semble judicieux d'opérer une distinction entre les jugements négatifs à l'encontre des musulmans et la défiance plus générale à l'égard de l'islam, qui est plus répandue et vient de la (soi-disant) volonté de l'islam de dominer le monde. Les jugements négatifs à l'égard des musulmans sont moins courants et sont principalement liés à la présence visible des musulmans en Suisse qui, selon les personnes concernées, devrait être interdite ou réprimée. Contrairement aux stéréotypes ou à la défiance à l'égard de l'islam, les jugements négatifs à l'égard des personnes musulmanes sont en légère hausse.

Constat 4 – Antisémitisme

L'antisémitisme est nettement moins fréquent que la xénophobie ou l'hostilité à l'égard des musulmans, et également moins fréquent que les opinions racistes. Cela vaut à la fois pour les stéréotypes et pour les jugements négatifs à l'encontre des personnes juives. Dans le premier cas, l'antisémitisme concerne 11 % des personnes interrogées, dans le second, 9 %. Ces deux valeurs demeurent constantes sur la durée et sont identiques qu'il s'agisse de Suisses ou d'étrangers.

Constat 5 – Xénophobie

On observe des attitudes xénophobes chez environ un quart des personnes interrogées. Dans l'ensemble, nous constatons un léger recul du fait de la baisse de l'hostilité à l'égard des musulmans. A l'instar de cette dernière, la xénophobie est un phénomène qui varie fortement selon que la personne interrogée est suisse ou étrangère. La comparaison au fil du temps révèle une mutation importante : la xénophobie spécifique au lieu de travail, soit la xénophobie liée à la main-d'œuvre immigrée, s'inscrit en hausse. En 2014, davantage de personnes qu'en 2010 ont une opinion xénophobe spécifique à leur lieu de travail. En revanche, la xénophobie générale est légèrement moins marquée qu'en 2010.

Constat 6 – Rôle de l'Etat

La médiation de l'Etat entre les Suisses et les étrangers en matière d'intégration, mais aussi s'agissant du problème du racisme, est globalement jugée suffisante. La majorité des personnes interrogées estiment qu'en Suisse, le racisme est un problème « plutôt sérieux » ou « très sérieux ».

Constat 7 – Tendances

S'agissant de l'intolérance, il faudra attendre la prochaine enquête pour s'exprimer sur son évolution dans le temps. Pour tous les autres concepts, on peut identifier des tendances avec les trois points de mesure à disposition.

Les opinions racistes ayant peu varié, ou alors de manière irrégulière, au cours des quatre dernières années, la meilleure manière de qualifier la situation est de dire qu'elle est stable. Les variations relatives à l'anti-antiracisme sont, elles aussi, minimales ou irrégulières. S'agissant des opinions antisémites, le constat est le même, il s'agit de potentiels critiques consolidés.

Les choses bougent davantage au sujet de la xénophobie et de l'hostilité à l'égard des musulmans. Tandis que les stéréotypes hostiles à l'égard des musulmans et la défiance à l'égard de l'islam ont nettement reculé dans les années qui ont suivi la situation tendue de 2010, les jugements négatifs à l'égard des personnes musulmanes se sont multipliés entre 2010 et 2012, et se sont ensuite maintenus à ce niveau jusqu'en 2014. On observe par conséquent une tendance à la détente parallèlement à une accentuation des opinions hostiles dures à l'égard des musulmans. Si la xénophobie générale s'inscrit également en recul par rapport à 2010, la xénophobie spécifique au lieu de travail a plutôt augmenté.

Constat 8 – Différences entre Suisses et étrangers

Globalement, on constate que les potentiels critiques sont plus élevés chez les Suisses que chez les étrangers, qu'il s'agisse des opinions racistes ou antiracistes, ou encore de l'hostilité à l'égard des musulmans ; l'écart est particulièrement marqué concernant la xénophobie. Les Suisses et les étrangers se distinguent aussi nettement sur le thème de l'intolérance, qui est plus répandue chez les premiers. Les stéréotypes antisémites, quant à eux, sont aussi répandus parmi les étrangers que parmi les Suisses, mais les jugements négatifs vis-à-vis des juifs sont plus fréquents parmi les Suisses. Les opinions racistes reculent au fil du temps parmi les étrangers, tandis qu'elles restent stables parmi les Suisses. S'agissant de l'hostilité à l'égard des musulmans, les tendances dans les deux groupes sont à la détente, en particulier pour ce qui est des stéréotypes et des attitudes de défiance. Par contre, les jugements négatifs durs ont tendance à se consolider dans les deux groupes de personnes interrogées. Les tendances relatives à la xénophobie spécifique au lieu de travail parmi les Suisses reflètent plutôt une exacerbation, tandis que la xénophobie générale recule dans les deux groupes.

Constat 9 – Sous-groupes

S'agissant du racisme et des concepts connexes, les éléments politico-identitaires et religieux et les effets régionaux sont déterminants alors que d'autres caractéristiques sont passées au second plan : l'appartenance à telle couche sociale, très importante autrefois, mais également la génération ou le sexe continuent d'avoir de l'influence, mais sont moins importants que les caractéristiques susmentionnées.

3.2 Validité des hypothèses de recherche

La **première hypothèse de recherche** nous permet d'explorer les liens entre les concepts fondamentaux sous-tendant l'étude. Elle postule qu'un individu sera d'autant plus susceptible de développer des opinions racistes s'il est habité par des sentiments xénophobes, hostiles à l'égard des musulmans et des juifs ou une intolérance générale ou s'il n'est pas sensibilisé aux questions de racisme.

Au niveau individuel, la corrélation la plus forte concerne les opinions racistes, mesurées de trois manières différentes, et la xénophobie spécifique au lieu de travail. Le lien entre racisme et hostilité à l'égard des musulmans se confirme également. En 2014 comme précédemment, la relation entre racisme et antisémitisme est ténue. En d'autres

termes, le racisme est une expression de la xénophobie dure ; il est influencé par l'image que l'individu se fait des musulmans, mais très peu par celle qu'il se fait des juifs.

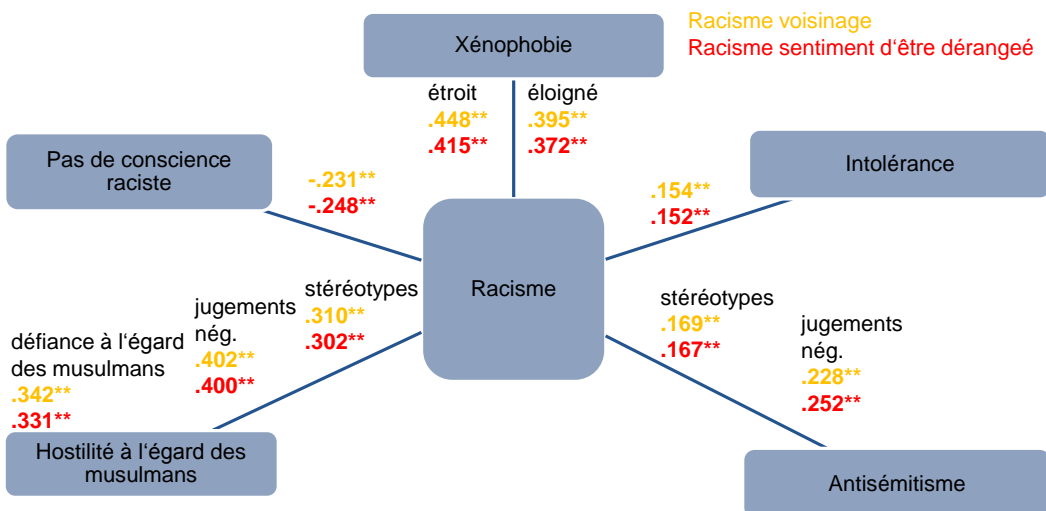
L'inverse n'est cependant pas vrai. On ne peut conclure qu'un individu est raciste du simple fait qu'il est xénophobe. Ce raisonnement a contrario n'est que partiellement valable s'agissant de l'hostilité à l'égard des musulmans ou de la défiance à l'égard de l'islam et n'est l'est quasiment pas pour ce qui est de l'antisémitisme. La principale raison en est que la xénophobie et l'hostilité à l'égard des musulmans sont plus répandues que l'antisémitisme et que ce dernier a d'autres causes. L'essentiel de ces généralisations sont valables quel que soit l'indice de racisme auquel on se réfère.

On peut l'interpréter de la manière suivante : en Suisse comme dans de nombreux autres pays, l'antisémitisme a sa propre histoire et des tenants particuliers. Diverses mesures effectuées au cours des dix à douze dernières années montrent une stabilité relative de l'antisémitisme ; il n'y a donc ni recul ni essor de cette forme de discrimination. Si l'on retrouve des antisémites au sein de catégories de la population semblables à celles auxquelles appartiennent les personnes hostiles à l'égard des musulmans ou les xénophobes, l'antisémitisme, moins répandu, est aussi le fait d'autres individus. Il faut dire aussi qu'en Suisse, il n'existe presque aucun lien au niveau individuel entre antisémitisme manifeste et racisme.

Ces corrélations se confirment sur les trois vagues de sondage, mais certains éléments invitent à la prudence. Les développements actuels notamment s'opposent à toute généralisation des corrélations mises au jour. En 2014, les opinions racistes étaient stables voire légèrement moins répandues qu'en 2010. Cette tendance va de pair avec un recul marqué des stéréotypes sur les musulmans et de la défiance à leur égard, mais aussi avec une augmentation des jugements négatifs à leur endroit. On constate par ailleurs que si la xénophobie générale est légèrement déclinante, la xénophobie spécifique au lieu de travail est quant à elle en plein essor. Les indices relatifs à l'antisémitisme varient peu quant à eux ; seuls les stéréotypes ont un peu perdu de leur importance sur la période considérée.

Illustration 23

Aperçu des liens entre les concepts fondamentaux (hypothèse 1)



Coefficient de corrélation de Spearman

**corrélation statistiquement significative au niveau 0.01,

* corrélation statistiquement significative au niveau 0.05

Les tendances ne sont pas nettes, seuls les taux de xénophobie spécifique au lieu de travail et des jugements négatifs envers les musulmans étant clairement en augmentation. Le problème est un peu moins marqué s'agissant des opinions racistes par rapport

au voisinage, des stéréotypes portant sur les juifs et les musulmans et de la xénophobie générale. Tous les autres indices sont stables ou varient en dents de scie.

Pour 2014, on peut donc préciser la première hypothèse de recherche comme suit :

Il est prévisible que l'évolution des opinions racistes dures suive l'évolution de l'hostilité à l'égard des musulmans fondée sur les stéréotypes et de la xénophobie générale. Par contre, on ne peut pas faire de prévisions directes quant à l'influence sur le racisme des jugements négatifs sur les musulmans, de la xénophobie spécifique au lieu de travail et des opinions antisémites et de l'évolution de ces facteurs.

Passons à présent à la deuxième hypothèse de recherche. Elle permet d'analyser, à partir d'indices, les relations entre les concepts fondamentaux sous-tendant l'étude et les concepts explicatifs. On recherche les corrélations sur le plan individuel, en faisant intervenir tout d'abord deux variables, puis toutes les variables.

La première étape de l'analyse porte sur l'explication globale des phénomènes, présentée au bas du tableau ci-après. Les valeurs varient entre 0,02 et 0,42, ce qui implique de nettes différences dans la force explicative des variables. Nous dirons que l'influence des variables est, selon les cas, faible à moyenne. Cela signifie que les facteurs proposés, choisis de manière théorique sur le fondement d'études précédentes, ne permettent pas d'expliquer, même pris communément, plus de 40 % des phénomènes liés aux opinions racistes en Suisse. L'influence la plus grande est celle des variables sur la xénophobie générale. Leur influence sur le racisme est moyenne, un peu inférieure sur l'hostilité à l'égard des musulmans, et enfin très faible sur l'antisémitisme et l'intolérance.

Ces résultats ne se reproduiront pas forcément à l'infini, mais ils ont déjà été confirmés trois fois, ce qui implique des conséquences importantes pour la suite du projet. Il s'avère en effet qu'il n'est pas forcément nécessaire de recourir à toutes les variables sélectionnées sur la base des études préalables. On pourrait simplifier l'appréhension du racisme et des concepts liés. On pourrait récapituler les entretiens et les parties descriptives de l'étude sous une forme raccourcie.

Tableau 3

Rangs en fonction de l'effet des régressions

	Racisme		Antira- cisme	Hostilité à l'égard des mu- sulmans			Antisémi- tisme		Xénophobie		Intolérance
	Racisme 1	Racisme 2		Stéréotypes	Jugements négatifs	Défiance	Stéréotypes	Jugements négatifs	En général	Spécifique au lieu de travail	
Perspection des migrations	2	4		4		3	5		4	3	
Eval. pol. des étrangers I	1	1	2	1	1	1	1	1	3	1	
Eval. pol. des étrangers II	3	2	3	2	2	2		3	1	7	
Positions sur l'intégration I	7	6	1	3	3	5	3		2	2	4
Positions sur l'intégration II							4				
Expérience de la discrimination	4							6		6	
Expérience violence physique											
Expérience violence psychologique	5	3									
Propension à la violence	6	5	4	4	4		6	2	5	4	2
Autoritarisme								5			
Aliénation politique					5		2				
Anomie		8				7		4		5	3
Menace étrangère (CH)											
Situation financière du ménage		7				6	7		6		1
Menace du chômage											
Religiosité						6					
r ²	.30	.27	.10	.1	.28	.17	.08	.14	.42	.21	.02

© gfs.bern, Vivre ensemble en Suisse, mars - mai 2014 (n = 1718)

Il importe d'introduire ici certaines limitations. La force explicative des variables varie en fonction de la forme de racisme étudiée et des concepts connexes dont il est question. Certaines variables utilisées ici ne sont pas adéquates pour expliquer l'intolérance. Il faut dire que les facteurs induisant des manifestations d'intolérance sont très différents de ceux qui interviennent dans l'émergence d'autres phénomènes dont il est question ici. Ainsi, l'évaluation qu'un individu fait de la politique des étrangers ou encore sa perception des migrations sont rarement des motifs d'intolérance. Par contre, sa situation économique, sa propension à la violence, sa sensation d'anomie, qui sont également des facteurs classiques entrant dans l'explication du racisme, risquent fort d'y contribuer. Cela dit, ces trois facteurs ne se sont pas illustrés par leur force explicative (quant au racisme) dans les trois sondages.

S'agissant du racisme, il paraît opportun de conserver le bloc de variables ayant trait à la politique d'intégration et à la politique des étrangers, de même que celui consacré à l'expérience de la discrimination et de la violence. Par contre, on pourrait réduire notablement les variables relatives aux schémas de pensée individuels et au sentiment d'insécurité. Ce constat est très net pour l'antiracisme, la xénophobie et l'hostilité à l'égard des musulmans, un peu moins pour l'antisémitisme et l'intolérance. En effet, les concepts basés sur les schémas de pensée permettent d'expliquer en partie l'antisémitisme et l'intolérance ; cette dernière est aussi influencée par le sentiment d'insécurité.

Pour conclure, il importe d'opérer une distinction entre comprendre un phénomène uniquement grâce aux concepts explicatifs proposés et le comprendre en prenant en compte également les concepts fondamentaux connexes.

L'indice du racisme, qui est au centre de cette étude, illustre parfaitement ce propos. Les différentes mesures de la variance expliquée (r^2) donnent une première idée de la précision des modèles utilisés.

On obtient la meilleure compréhension du racisme lorsqu'on prend en compte à la fois les concepts explicatifs et les autres concepts fondamentaux sous-tendant l'étude. On arrive ainsi à déchiffrer près de 40 % des schémas de pensée individuels à l'œuvre en matière de racisme.

- Il existe une forte corrélation entre la xénophobie spécifique au lieu de travail et le racisme.
- Il existe également une influence marquée des jugements hostiles à l'égard des musulmans. Ces deux concepts fondamentaux déploient les effets les plus notoires.
- Viennent ensuite l'expérience de la discrimination, le scepticisme quant aux migrations et l'évaluation de la politique des étrangers, trois concepts explicatifs qui contribuent à leur tour à la compréhension du racisme.

Illustration 24

Régression sur l'indice des opinions racistes I (sentiment d'être dérangé)



à gfs.bern, La cohabitation en Suisse, de mars à mai 2014 (N = 1718), $r^2 = .393$

Parmi les concepts fondamentaux, la xénophobie générale et l'hostilité à l'égard des musulmans - mesurées à l'aune des réactions à des affirmations positives - sont déterminants, de même que la défiance à l'égard de l'islam. Il en est de même pour les concepts explicatifs que sont la propension à la violence et l'aliénation politique. Seule l'expérience de la violence physique atténue les opinions racistes.

Il apparaît donc qu'un modèle mixte privilégiant à la fois les concepts fondamentaux et les concepts explicatifs est le plus approprié. Cela dit, tous les concepts explicatifs proposés ne sont pas empiriquement significatifs, ou du moins ne l'ont pas été durant la phase-pilote du projet. On pourra donc en éliminer certaines car il ne sert à rien de continuer à recueillir des données n'ayant aucune valeur descriptive.

L'homogénéité des résultats sur les quatre années écoulées incite à éliminer certains concepts explicatifs découlant d'études précédentes : l'autoritarisme, l'anomie, l'aliénation politique et le sentiment d'insécurité. Il semble que les opinions racistes (et les concepts apparentés) découlent plus de la situation, du débat public en matière de migrations et des facteurs associés.

Les analyses multivariées montrent principalement que, de tous les concepts pris en compte, c'est la xénophobie spécifique au lieu de travail qui explique le mieux les opinions racistes. Le racisme présente également des liens avec les **concepts fondamentaux** d'hostilité à l'égard des musulmans et de xénophobie générale, ainsi que, de manière plus marginale, avec l'intolérance et l'antiracisme, mais pas avec l'antisémitisme. Parmi les **concepts explicatifs**, des liens sont confirmés avec l'expérience de la violence, la propension à la violence et la perception de la politique des étrangers et en matière de migration.

Un constat se détache nettement : il est nécessaire de distinguer l'antisémitisme d'une part, et la xénophobie, l'hostilité à l'égard des musulmans et le racisme d'autre part. Car la part et la distribution de l'antisémitisme sont constantes. Par contre, les trois autres phénomènes, bien que présentant eux aussi des constantes, dépendent également de la situation, laquelle influence autant leur étendue que les couches de la société concernées.

A cela s'ajoute que les concepts explicatifs proposées en introduction ne sont de loin pas toutes déterminantes et que les liens attendus n'ont pas été confirmés. L'analyse sociologique classique de l'antisémitisme historique, entrée dans une nouvelle phase au milieu du 20^e siècle, s'est longtemps fondée sur le postulat que les préjugés issus du caractère autoritaire des hommes et de leur culture jouaient un rôle décisif. La présente étude en porte d'ailleurs les traces. Mais cette approche n'apporte rien lorsqu'il s'agit d'expliquer d'autres phénomènes.

La diversification croissante de la société et les critiques à l'égard de cette évolution jouent ici un rôle majeur. On justifie également les opinions racistes par le fait de se sentir étranger ou dérangé dans sa propre société et on les mesure à ce sentiment. Les mesures effectuées montrent un lien étroit entre ce sentiment et la xénophobie, notamment spécifique au lieu de travail, et l'hostilité à l'égard des musulmans. C'est aussi lié à la mondialisation, qui change le cadre de travail et de vie. Ces changements s'accompagnent de leur cortège de critiques et font naître un débat sur ce qui constitue la « bonne société », débat qui a un impact sur les différents bords politiques.

Les résultats de l'étude montrent aussi un fait nouveau : il n'est pas nécessaire d'être directement concerné pour avoir certaines opinions. Le débat public, notamment sur la politique des étrangers, peut avoir des conséquences importantes en termes de formation d'opinion. Il semble y avoir des liens de cause à effet entre ces éléments, qu'il faudrait étudier en profondeur.

3.3 Thèses

Thèse 1 – Hostilité à l'égard des musulmans

L'initiative sur les minarets et le débat public à ce sujet ont temporairement rendu acceptables en Suisse les attitudes critiques vis-à-vis de l'islam. Ce n'était plus les étrangers qui représentaient un risque pour la Suisse, mais spécifiquement les musulmans. Cette évolution a partiellement eu lieu sous le couvert de la défense des droits humains en général et des droits de la femme en particulier.

Depuis lors, les opinions hostiles à l'égard des musulmans régressent certes très nettement, mais elles restent le phénomène le plus fréquent parmi tous les concepts examinés dans le présent rapport, et il existe des liens systématiques avec les opinions racistes et la xénophobie. Si le débat public venait à générer à nouveau des attitudes hostiles à l'égard des musulmans, cela entraînerait très probablement une hausse générale des attitudes racistes ou xénophobes.

Thèse 2 – Xénophobie spécifique au lieu de travail

La xénophobie spécifique au lieu de travail est un phénomène relativement marginal en Suisse, mais il s'inscrit en hausse et c'est le concept qui explique le mieux les opinions racistes. Les personnes ayant certaines nationalités européennes, mais principalement extra-européennes, ne sont pas souhaitées comme collaborateurs ; le lien avec l'hostilité à l'égard des musulmans est manifeste.

Les opinions racistes spécifiques au lieu de travail s'accompagnent du sentiment d'être menacé et de craintes qui ont dernièrement été mobilisées avec succès dans le cadre de la votation sur l'initiative contre l'immigration de masse.

Si les Suisses se sentent menacés par les étrangers sur le marché du travail, cela pourrait se traduire par une hausse des opinions xénophobes ou racistes.

Thèse 3 – Antisémitisme

L'antisémitisme est un phénomène peu marqué en Suisse ; les valeurs qui s'y rapportent sont stables, voire en légère régression. Dans tous les autres concepts examinés, les chiffres sont plus élevés chez les Suisses que chez les étrangers. Ce n'est pas le cas pour l'antisémitisme, qui est plus répandu parmi les groupes de confession musulmane. Les appréciations des Suisses et des étrangers sont donc pratiquement identiques. Un éventuel travail de prévention devrait donc absolument cibler l'intégralité de la population.

La xénophobie en général, l'hostilité à l'égard des musulmans et le racisme en particulier expriment un désaccord avec la politique menée par la Suisse sur la question des étrangers, de l'immigration et de l'intégration. A noter que ce n'est que partiellement vrai pour ce qui est de l'antisémitisme, dont la spécificité tient davantage à des schémas qui sont traditionnellement associés à l'autoritarisme, l'aliénation politique et l'anomie. Viennent s'y ajouter les effets d'une religiosité marquée.

Thèse 4 – Racisme

L'aliénation politique n'est qu'un concept explicatif marginal des opinions racistes. D'autres concepts classiques tels que l'anomie, l'autoritarisme, etc., ne sont pas vraiment déterminants non plus.

Le racisme est plutôt lié à l'apparition d'une certaine propension à la violence et aux expériences faites par les individus en matière de discrimination et de violence. L'opinion des personnes interrogées sur la politique des étrangers, leur perception des migrations et leur position en matière d'intégration jouent aussi un rôle important.

Le débat public « cadre » les opinions racistes ; il définit les opinions qui sont acceptables et celles qui ne le sont pas. Il forge également une image de ce que sera l'immigration dans quelques années, et si cette image fait peur, ledit débat risque d'exacerber les attitudes racistes et xénophobes.

Voilà quelques-uns des principaux résultats relatifs aux relations conceptuelles, sociétales et causales entre les éléments. Nous nous sommes concentrés sur l'échelon individuel. Il est plus difficile de démontrer des causes à l'échelle collective, car cela supposerait d'analyser le discours des acteurs tels que l'Etat ou les groupes politiques et sociaux. Cette approche serait nécessaire pour pouvoir évaluer les évolutions avec certitude. Les données dont nous disposons permettent d'identifier des tendances qui donnent des indications sur les mutations psychologiques, mais pas de déduire des explications causales, en particulier sur les relations entre les évolutions collectives, le comportement de certains acteurs importants et les opinions personnelles.

Le contexte dans lequel une enquête est réalisée semble revêtir une certaine importance. Il semble en effet que les résultats de l'enquête réalisée en 2010 ont été influencés par le fait qu'elle a eu lieu dans le sillage du débat autour de l'acceptation de l'initiative populaire sur l'interdiction des minarets, qui favorisait dans une large mesure les tendances hostiles à l'égard des musulmans, voire les légitimait. Cette situation s'est quelque peu atténuée depuis, comme en témoignent les résultats de l'enquête. Ces opinions pourraient toutefois être réactivées en cas d'évolution correspondante de la situation et de l'actualité. Il ressort toutefois clairement de notre enquête que les tendances antisémites sont en grande partie imperméables à ces considérations. Enfin, la xénophobie spécifique au lieu de travail a probablement d'autres origines et doit faire l'objet d'une interprétation distincte. En 2014, nous avons constaté l'influence de la votation sur l'initiative contre l'immigration de masse.

3.4 Perspectives

Venons-en aux étapes qui suivront l'achèvement de la phase-pilote du projet de monitoring « Vivre ensemble en Suisse ». Le premier point concerne l'adéquation des concepts utilisés. À cet égard, nous constatons que la plupart d'entre eux fournissent des résultats plausibles qui révèlent en général des circonstances ou des évolutions explicables ; plusieurs des hypothèses formulées ont pu être confirmées. Parfois, ce n'a pas été le cas, et c'est ce qui nous intéresse ici, afin de dégager le potentiel d'amélioration.

Parmi les **concepts fondamentaux**, tous sauf deux se sont révélés utilisables et solides, à notre avis. Nos réserves portent sur l'antiracisme et le concept de l'intolérance, introduit en 2014. Ces deux concepts manquent de précision, ce qui réduit leur force explicative, et les corrélations avec les autres concepts fondamentaux sont loin d'être systématiques. Comme nous l'avons laissé entendre, cela peut tenir à deux facteurs : soit ces concepts n'ont pas été formulés assez précisément, soit la conclusion dérivée de la pratique – et parfaitement fondée sur le plan théorique – selon laquelle il existe un pendant au racisme qui est l'antiracisme, ou que la tolérance est une valeur centrale de l'attitude par rapport aux étrangers, n'a pas pu être confirmée.

Étant donné l'ambivalence de notre évaluation, nous ne recommandons pas de renoncer à ces concepts fondamentaux, mais pensons qu'il serait judicieux de les soumettre à une discussion critique en vue de la conception du prochain questionnaire. Il faudrait clarifier la définition et l'opérationnalisme mais aussi l'utilité des concepts au-delà de l'enquête. La valeur de l'indice de tolérance tient moins à sa force explicative qu'à sa capacité à identifier, dans le cadre de l'enquête, d'éventuels nouveaux groupes critiques en termes de cohabitation.

En ce qui concerne les **concepts explicatifs**, nous avons globalement obtenu des résultats exploitables, à l'exception de l'aliénation politique dont la valeur varie fortement sans raison manifeste. Le concept lui-même est plausible ; cela étant, avec seulement deux indicateurs, il a été vérifié trop superficiellement dans la présente étude. Il faudrait évaluer l'option d'utiliser davantage d'indicateurs.

La **valeur explicative** des questions, indices et catégories d'explication, par contre, est controversée. C'est notamment le cas pour le sentiment d'insécurité, qui ne contribue pas vraiment à expliquer l'apparition des opinions sous revue. Selon nous, cela tient principalement à la subjectivité des indices (exception faite de la situation financière du ménage de la personne interrogée). À notre avis, cela entraîne des résultats par trop aléatoires, qui s'accordent peu avec nos modèles de calcul rigoureux. Il en va de même des sentiments d'anomie, d'autoritarisme et d'aliénation politique. Ces concepts sont ceux que l'on pourrait supprimer avec le moins de conséquences, et doivent donc faire l'objet d'une réflexion dans la perspective de l'enquête prévue.

Reste la question de la **méthodologie**, à laquelle il est difficile de répondre catégoriquement dans le présent rapport puisqu'elle est en partie influencée par la question des coûts, à laquelle le mandant doit répondre lui-même. Notre appréciation se limite aux aspects méthodologiques.

Plusieurs éléments parlent en faveur du maintien de la **méthode d'entretien en face à face** pour recueillir les données nécessaires à l'enquête. En effet, il s'est avéré avec cette méthode que les entretiens se déroulent dans une ambiance permettant de discuter par le menu ce sujet difficile. La crainte que les personnes interrogées en face à face ne fournissent pas de réponses franches n'a pas été confirmée par les tests réalisés. Cette méthode permet en outre de réaliser des entretiens d'une certaine durée et sur des sujets différents. L'exploitation des résultats montre par ailleurs que c'est cette méthode qui confirme le plus clairement les hypothèses formulées quant aux corrélations.

Dans le cadre **d'enquêtes CATI** (enquêtes téléphoniques), le questionnaire doit être raccourci au minimum de moitié. Si certaines omissions nous semblent tout à fait possibles, il a fallu, pour tester la méthode, élaguer même dans les concepts explicatifs pertinents. Du point de vue scientifique, cette approche n'est pas recommandable. En outre, tant les résultats descriptifs que les résultats analytiques varient. Les premiers, surtout, ont une incidence pour l'analyse des tendances, car des séries temporelles nettes ne sont en réalité envisageables qu'à partir de 2014. Enfin, il convient de souligner que les coûts liés à la recherche d'échantillons supplémentaires parmi les étrangers sans filtrage préalable seraient excessifs.

Le mandat ne prévoyait pas d'enquête avec un **échantillon de participants répondant à un questionnaire en ligne**, si bien qu'il n'existe pas de valeurs comparatives empiriques. Cela dit, la littérature atteste que les réponses extrêmes sont plus fréquentes en ligne, même si les questions sont exactement les mêmes, sans que l'on soit certain que cette méthode fournisse des résultats plus fiables. Il est par conséquent probable que les résultats descriptifs et les présents résultats analytiques seraient remis en question en cas de passage à une enquête en ligne. Les conséquences d'un éventuel transfert vers un échantillon en ligne devraient être évaluées de manière très approfondie.

4 Annexe

4.1 Bibliographie

Département fédéral de l'intérieur (2008). Descriptif du projet « Vivre ensemble en Suisse » – enquête menée à intervalles réguliers au sein de la population.

Office fédéral des migrations (2007). Rapport sur les mesures d'intégration.

Office fédéral des migrations (2007). Annexe au Rapport sur les mesures d'intégration. Stefan.Wellauer@eda.admin.ch.

Galizia, M. (2007). Monitoring als Frühwarn- und Evaluationsinstrument. *Tangram* (20), 43-45.

Manzoni, P. (2007). Monitoring de la xénophobie, de l'extrémisme de droite et de la disposition à la violence en Suisse. Étude de faisabilité. Berne. Service de lutte contre le racisme, Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur. (En allemand)

Cattacin, S., Gerber, B., Sardi, M. & Wegener, R. (2006). Monitorage d'attitudes d'extrême droite, de xénophobie et de misanthropie : Une étude exploratoire. (Research report – PNR 40+). Genève. Sociograph – Sociological Research (Département de sociologie, Université de Genève).

Fisseni, H.-J. (2004). *Lehrbuch der psychologischen Diagnostik*. Göttingen : Hogrefe.

Bortz, J. & Döring, N. (2003). *Forschungsmethoden und Evaluation für Human- und Sozialwissenschaftler*. Berlin : Springer.

Aebersold, M. & Longchamp, C. (2008). Ist die Kritik an Israel deckungsgleich mit antisemitischen Handlungen ? *Berliner Debatten Initial* (19), 43-56.

gfs.bern (2009). *Vorstudie Rassismus-Monitor Schweiz – Schlussbericht des Forschungsinstitutes gfs.bern, rapport établi à la demande du Service de lutte contre le racisme*. Berne.

Saletin, Kurt (2014). Sampling Ethnic Minority Population in Germany. The Background to Migration Background. *mda methods, data, analyses*, Vol. 8(1) 2014 : pp. 25-52.

4.2 Conclusion quant à la méthode

Les craintes exprimées par certains experts lors de la conférence qui s'est tenue début 2014 quant aux risques induits par les entretiens personnels ne se sont en grande partie pas confirmées. Au contraire, le potentiel critique des entretiens en face à face est dans l'ensemble plus grand que celui des entretiens téléphoniques. Certains indicateurs sont donc légèrement influencés par le choix de la méthode et il y a d'importantes variations dans la distribution des fréquences. Cela étant, ces écarts revêtent une importance fondamentale uniquement dans certains cas. L'indexation des déclarations des personnes interrogées permet en partie de les neutraliser.

Il y a un autre point notable en ce qui concerne la seconde méthode de test. Il concerne moins les résultats que l'instrument utilisé, c'est-à-dire le questionnaire, qui a été considérablement raccourci (des deux tiers environ) pour l'entretien téléphonique ; celui-ci ne dure qu'une vingtaine de minutes au lieu des 56 nécessaires en moyenne pour l'entretien en face à face. Cette démarche était nécessaire, car il est quasiment impossible de faire accepter des entretiens téléphoniques durant plus de vingt minutes. Le nouveau questionnaire contient donc les principales questions ayant trait aux concepts fondamentaux et aux concepts explicatifs. Le choix de ces questions s'est fait sur la base des résultats des trois premières vagues de sondage.

La comparaison directe des résultats provenant de l'utilisation de deux questionnaires différents peut s'avérer problématique, le fait de changer l'ordre ou le nombre de questions pouvant faire varier les résultats.

Le temps écoulé entre les entretiens en face à face et les entretiens téléphoniques compliquait d'ailleurs la chose, parce que le contexte avait changé. L'analyse factorielle à laquelle on a procédé pour former l'index permet cependant de mitiger les effets du temps, car les structures de formation de l'index étaient identiques avec les deux méthodes de sondage. L'analyse factorielle a produit des résultats analogues sur les deux blocs de données obtenus, à une exception près. Cela montre la robustesse des indices, indépendamment de la méthode. Il est donc possible de croire en la validité et en la fiabilité des instruments.

Quelles seraient les conséquences si l'on continuait le monitoring sur la base d'entretiens téléphoniques ?

Premièrement, les tendances par indicateur ne changeraient pas ou peu, mais le fait de passer à une autre méthode pourrait impliquer des changements pour certaines questions.

Deuxièmement, les personnes interrogées se montreraient presque toujours moins critiques lors des entretiens téléphoniques que lors des entretiens en face à face. Les résultats indiquent que de bons enquêteurs sont capables en face à face de créer une atmosphère de confidentialité qui permet à la personne interrogée de s'exprimer librement, sans avoir peur de dire quelque chose de « faux ». Pour un sujet sensible comme le racisme, l'entretien en face à face semble donc plus adapté.

Les entretiens téléphoniques ont l'avantage d'être plus simples à réaliser et d'être moins coûteux. Mais les coûts augmentent si l'on décide d'inclure une proportion significative d'étrangers, qui sont plus difficiles à recruter et à interroger (problèmes linguistiques, etc.). Les données des registres des habitants pourraient être utiles à cet égard, car elles permettraient de trouver plus simplement les participants et d'améliorer la qualité de l'échantillon d'étrangers⁸.

En substance, il est admissible sur les plans méthodologique et statistique de passer exclusivement aux entretiens téléphoniques. Ceux-ci exigent néanmoins qu'on raccourcisse sensiblement le questionnaire. Le changement de méthode présente l'avantage de réduire les coûts, mais a des inconvénients au niveau du contenu.

⁸ cf. Saletin Kurt (2014)

4.3 Equipe gfs.bern



CLAUDE LONGCHAMP

Président du conseil d'administration et président de la direction de gfs.bern, conseil d'administration gfs-bd, politologue et historien, chargé de cours de l'Université de Berne, Zurich et St. Gall, agrégé à l'Université des sciences appliquées de Zurich Winterthur, au MAZ de Lucerne, au VMI de l'Université de Fribourg et au KPM de l'Université de Berne

Activités principales:

votations, élections, partis, culture politique, communication politique, lobbying, opinion publique, racisme, politique des finances et de la santé

Nombreuses publications au format livre, de recueils et de journaux scientifiques



MARTINA IMFELD

Directrice de projet, politologue

Activités principales:

analyse des sujets politiques et des enjeux, votations et élections fédérales (tendances SSR, analyses VOX, baromètres électoral), analyses de l'image et de la réputation, analyses de communication intégrées, analyses de contenu des médias, méthode qualitative, thèmes sociaux (recherche sur la jeunesse, racisme, famille, couche moyenne)



STEPHAN TSCHÖPE

Chargé d'analyse et services, politologue

Activités principales:

coordination des services, analyse statistique complexe des données, traitement des données et programmations d'enquêtes, projections, analyses des partis et structures des données collectées, analyses de communication intégrées, visualisations



MEIKE MÜLLER

Collaboratrice scientifique, sociologue et experte en médias

Activités principales:

analyses des données, programmations, analyses de communication intégrées, analyses qualitative des données, coordination des services, analyses médias, recherches, visualisations



PHILIPPE ROCHAT

Analyste des données, politologue

Activités principales:

analyse des données et banques de données, programmations, analyses de communication intégrées, analyses médias, recherches, visualisations, projections



JOHANNA LEA SCHWAB

Secrétariat et administration, employé de commerce CFC

Activités principales:

desktop publishing, visualisation, administration de projets, administration d'exposé

gfs.bern
Hirschengraben 5
Case postale 6323
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Fax +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch



**SCHWEIZER
MARKTFORSCHUNG**

Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.